



LES COLLECTIONS DU MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

RÉSISTANCE

« NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES LE CIRCULER »

Dossier réalisé dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024



M R N
MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE

**RÉSISTER À LA DÉPORTATION
EN FRANCE ET EN EUROPE**

FAIRE FACE À LA DÉPORTATION



Photographie de la fausse carte d'identité de Charles Lederman, datée du 3 mars 1943.

Collection famille Lederman, droits réservés.

Charles Lederman (1913-1998)

Né à Varsovie dans une famille juive, arrivé en France peu après sa naissance, Charles Lederman devient avocat en 1934 tout en militant pour le Parti communiste. Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade d'Allemagne dès la fin octobre. Délégué de l'œuvre de secours aux enfants (OSE) dans le camp de Rivesaltes en 1941, il peut faire sortir de nombreux enfants et les placer dans des familles d'accueil. À partir de l'été 1942, il s'investit dans le sauvetage des Juifs menacés par les déportations : 600 sont libérés, dont une centaine d'enfants, sur les 1200 rassemblés à Vénissieux. Devenu clandestin, il rencontre Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, en septembre 1942 et l'incite à prendre position publiquement contre les persécutions. De retour à Paris, il est un des fondateurs de l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) ainsi que du Mouvement national contre le racisme (MNCR). Il participe à la rédaction des journaux *J'accuse* et *Droit et Liberté* qui informent les Juifs des dangers. Commandant des groupes de combat de l'UJRE, il participe à la libération de Villeurbanne et de Lyon en août 1944.



Photographie d'immatriculation d'André Tollet au camp de Compiègne, février 1942.

Musée de la Résistance nationale.

André Tollet (1913-2001)

Né à Paris, André Tollet devient apprenti tapissier. Il adhère à la CGTU puis à la Jeunesse communiste dont il devient un des dirigeants. Après un séjour à Moscou, il revient à Paris et devient un permanent de la CGT très actif lors du Front populaire et pour soutenir les républicains espagnols lors de la guerre d'Espagne. Mobilisé en janvier 1940, il est de retour à Paris en août et s'engage dans l'action au sein du Parti communiste clandestin. Arrêté en octobre 1940, il est condamné à une peine de détention, avant d'être remis aux Allemands et transféré à Compiègne en février 1942. Le 22 juin 1942, il parvient à s'évader par un tunnel du camp de Compiègne avec 18 camarades. Il renoue contact avec le Parti communiste. Il participe à la réunification de la CGT, lors des accords clandestins du Perreux, en mai 1943, dont il est un des signataires. En octobre 1943, André Tollet devient le président du Comité parisien de la Libération. Il joue un rôle essentiel dans la préparation et l'organisation de la grève insurrectionnelle d'août 1944. Après la Libération, il assure un temps les fonctions de président du Conseil municipal de Paris et celles de président du Conseil général de la Seine. Il sera le premier président du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.



Projet de timbre postal de la République française réalisé à Buchenwald par Gaston Morisse, non daté.

Musée de la Résistance nationale.

Gaston Morisse (1900-1952)

Né en 1900 en Seine-Maritime, il est terrassier en banlieue parisienne et milite au Parti communiste. Fait prisonnier, il est libéré en avril 1941. Contacté par la Résistance communiste, il distribue des tracts. Dénoncé, il est arrêté par la police française et condamné à un an de prison en novembre 1942. Livré aux Allemands, il est déporté à Buchenwald le 3 septembre 1943. Au camp, il se lie notamment avec le graveur Pierre Provost et participe aux activités culturelles clandestines animées par André Marie. Il réalise des dessins imaginant les futurs hommages de la Déportation. Membre de la Brigade française d'Action libératrice qui s'est constituée en liaison avec la résistance internationale à Buchenwald, il participe à l'insurrection du camp le 11 avril 1945, lors de l'arrivée des Américains.

Résister à la Déportation

SOMMAIRE

PARTIE 1

DÉPORTER

- Déporter pour réprimer p. 4-5
- Déporter pour exterminer p. 6-7

PARTIE 2

RÉSISTER À LA DÉPORTATION

- Savoir et informer p. 8-9
- Devenir clandestin p. 10-11
- Franchir les frontières p. 12-13
- Arrêter les trains de déportation ? p. 14-16
- S'évader p. 17-19

PARTIE 3

RÉSISTER EN DÉPORTATION

- Résister dans les camps de concentration p. 20-23
- Résister dans les centres de mise à mort p. 24-25
- Retrouver la liberté p. 26-27

PARTIE 4

RÉSISTER APRÈS LA DÉPORTATION

- Revivre p. 28
- Témoigner p. 29
- Entretenir la mémoire et travailler l'histoire p. 30-31

Enjeux et perspectives

Entre 1940 et 1945, dans les territoires sous sa domination, l'Allemagne nazie a utilisé la déportation pour mettre en œuvre sa politique de répression contre toutes les formes d'opposition et de résistance et sa volonté d'extermination des Juifs d'Europe et des populations considérées comme inférieures. Des millions d'hommes, de femmes et d'enfants ont été déportés en train, le plus souvent dans des conditions terribles, vers des destinations qu'ils ne pouvaient imaginer. La déportation signifiait pour tous un destin funeste : la déchéance physique jusqu'à l'épuisement total par le travail forcé et les privations ou la mort immédiate dans les chambres à gaz. Même si le sort qui attendait les déportés n'était pas connu ou compris, nombre d'entre eux ont tenté de se soustraire à la déportation en s'évadant des lieux de transit ou durant le voyage vers les camps de concentration ou les centres de mise à mort.

Seuls, avec l'aide de personnes bienveillantes ou grâce à des organisations engagées dans le sauvetage, beaucoup ont pu éviter la déportation. Ceux qui n'ont pas pu échapper à l'arrestation et qui n'ont pas pu s'évader ont connu le sort que les nazis voulaient leur imposer. Plongés dans l'univers concentrationnaire, ils ont tenté de survivre, de tenir, malgré la violence arbitraire et permanente. Quand les circonstances le permettaient, ils se sont opposés au système qui voulait les briser et leur faire perdre leur dignité d'être humain. Certains ont participé aux rares révoltes qui éclatèrent dans les centres de mise à mort ou dans les camps de concentration.

Résister à la Déportation, c'est donc prendre conscience du danger qui menace, en acceptant les risques pour espérer échapper au pire. C'est nier l'inéluctable, c'est refuser le fatalisme, c'est aussi et toujours faire preuve d'optimisme, alors que l'heure est plutôt au renoncement, parfois à la soumission. C'est aussi avoir de l'empathie pour autrui, c'est voir un semblable chez l'autre et lui tendre quand il le faut une main secourable. Parent ou ami, collègue de travail ou simple inconnu, cheminot ou étudiant, ouvrier ou paysan, tous ont pu à un moment ou un autre empêcher, en France ou en Europe, que la machine nazie s'empare d'hommes, de femmes ou d'enfants, les emporte loin de chez eux, les broie ou les détruise.

Résister à la Déportation, c'est demeurer un être humain connecté au monde, qui refuse de fermer les yeux sur les souffrances de ses semblables, c'est croire aussi que la lutte est encore possible, pour être là, encore debout, encore en vie, le jour de la victoire sur le nazisme.

Résister à la Déportation, après le retour parmi les siens, c'est ne pas oublier ceux qui ne sont pas rentrés, c'est honorer leur mémoire et veiller à leur rendre justice. C'est témoigner, inlassablement, pour rappeler que cela fut, pour que le souvenir des disparus et les paroles des rescapés rendent insupportables et intolérables les justifications criminelles des bourreaux, pour que la défaite du nazisme soit définitive.

Éric Brossard
agréé d'histoire, professeur relais chargé de mission Histoire-Mémoire
conseiller pédagogique du Musée de la Résistance nationale

DÉPORTER POUR RÉPRIMER



Détenus du camp de Royallieu se dirigeant sous escorte vers la gare de Compiègne, pour être déportés à Dachau, 18 juin 1944. FNDIRP.



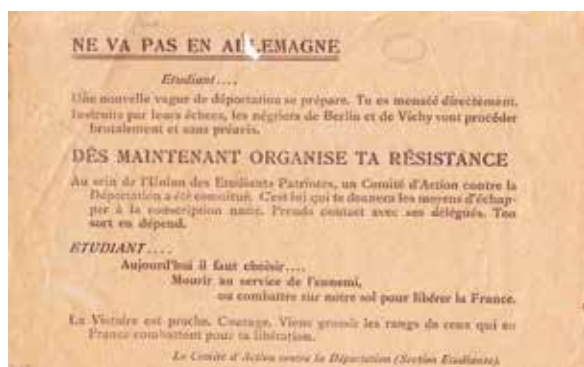
Gerhart Seger, *Oranienbourg. La sinistre geôle de l'Enfer hitlérien*, Éditions Jean Crès, 1934.
Musée de la Résistance nationale.

Dès mars 1933, deux mois après l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le régime nazi ouvre un camp de concentration (*Konzentrationslager* ou KL) à Dachau. Rapidement, un ensemble de camps est mis en place, selon un système de plus en plus cohérent et organisé. Les détenus sont soumis à la *Schutzhaft*, la détention de sûreté : arrêtés de manière arbitraire par la Gestapo, sans aucun contrôle judiciaire, ils sont soumis à l'autorité absolue des SS qui gardent les camps, pour une durée indéterminée.

Une inspection générale des camps de concentration (IKL) est créée en juillet 1934. Elle définit le modèle standard du camp de concentration, celui de Dachau, et fonde les règles d'un système concentrationnaire (perte d'identité et humiliation des détenus, violences arbitraires et permanentes, etc.). Elle organise la mise au travail des détenus qui offrent une main-d'œuvre bon marché, notamment aux entreprises de la SS. En juin 1936, l'ensemble de l'appareil répressif de l'État nazi passe sous l'autorité d'Himmler, *Reichsführer-SS*, et ministre de l'Intérieur du *Reich*.

La propagande nazie présente les KL comme des lieux de rééducation politique et sociale. La violence est minimisée, sinon justifiée. Les récits, interdits, des détenus allemands libérés contribuent à créer un climat de terreur et à faire des KL un des instruments les plus efficaces de la répression nazie. Ils sont diffusés par les antinazis, notamment en France. *Le Peuple allemand accuse*, publié en 1938, propose ainsi des témoignages précis sur les conditions de vie dans les camps de concentration et présente une carte localisant la multitude des lieux de détention.

Quand la guerre éclate en 1939, le système concentrationnaire s'est développé dans tout le *Reich*. Les opposants des territoires occupés sont peu à peu envoyés dans les KL dont la population s'internationalise. En 1940-1941, la déportation vers les camps de concentration devient un instrument de répression contre toutes les populations occupées d'Europe, illustré par le décret NN, *Nacht und Nebel*, en décembre 1941, qui permet les transferts arbitraires vers les prisons et les camps du *Reich* dans le plus grand secret.



Tract du Comité d'action contre la déportation (section Étudiants), [1943-1944].

Musée de la Résistance nationale.

■ F O C U S

Le STO, une déportation ?

En septembre 1942, sur pression des Allemands qui veulent utiliser la main-d'œuvre disponible en France, l'État français impose une réquisition d'ouvriers pour le travail en Allemagne. En février 1943, la réquisition est généralisée à tous les jeunes de 20 à 22 ans, qui doivent effectuer leur Service du travail obligatoire (STO). La Résistance dénonce la « déportation » de la jeunesse française et tente d'entraver les départs par la destruction des fichiers, l'appel à l'insoumission et la prise en charge des réfractaires. Si le terme de « déportation » est d'abord utilisé pour désigner le STO en 1943 et 1944, celui de « déporté » va être associé en 1945 aux rescapés des camps de concentration et d'extermination. À leur retour, les requis du STO vont se désigner eux-mêmes comme « déportés du travail ». Les rescapés des camps de concentration et d'extermination demandent que le terme de « déporté » leur soit réservé et obtiennent une décision de justice en ce sens en 1992.

Avec le début de la guerre totale en 1942, l'Allemagne nazie a recours de plus en plus massivement à une main-d'œuvre étrangère contrainte ou forcée. Sauckel est le grand organisateur du transfert des travailleurs forcés. Himmler met à disposition les détenus des camps de concentration. Ils travaillent dans des usines ou des carrières installées dans le périmètre des camps principaux, mais de plus en plus souvent des camps annexes, ou *Kommandos*, sont créés à proximité des lieux de production ou des chantiers de construction. Le Reich se couvre de centaines de *Kommandos*, de quelques dizaines à quelques milliers d'hommes ou de femmes. Les détenus passent d'un camp ou d'un *Kommando* à l'autre, en fonction des besoins : chantiers d'enfouissement des usines stratégiques, déblayage des bombardements ou aménagement de lignes de défense. Certains *Kommandos* ont un taux de mortalité effroyable, d'autres sont réputés moins durs, mais partout la dimension répressive du système concentrationnaire demeure malgré les objectifs de production affichés. La déportation reste d'abord un instrument de répression, mis au service de l'effort de guerre allemand. ●



Graffiti entremêlés de femmes internées ensemble à la centrale de Rennes avant d'être livrées aux Allemands, transférées au fort de Romainville et déportées le 18 avril 1944. Jeanne Chauviré, Andrée Bonnavita, Norma Niccolletti, Eugénie Fournier. Département de la Seine-Saint-Denis, photographie Emmanuelle Jacquot

DÉPORTER POUR EXTERMINER

■ FOCUS

Le ghetto, une étape avant la déportation

Dès la conquête de territoires à l'Est, les nazis constituent des ghettos dans plusieurs villes où ils enferment les populations juives : à Lodz dès avril 1940, à Varsovie en novembre, à Lublin et à Cracovie en mars 1941, puis dans les villes polonaises et soviétiques passées sous contrôle allemand à partir de juin 1941.

Les conditions de vie dans les ghettos deviennent rapidement insupportables du fait de l'entassement dans les logements et du ravitaillement insuffisant. À Varsovie, 80 000 des 400 000 Juifs enfermés dans le ghetto meurent de faim et de maladie entre la fin 1940 et la mi-1942. Au total, plus de 800 000 personnes meurent de privations dans les ghettos.

L'application de la « Solution finale de la question juive en Europe » se traduit d'abord par la déportation et le gazage des Juifs des ghettos de Pologne dans les centres de mise à mort de Belzec, Sobibor et Treblinka entre le printemps 1942 et le printemps 1943.

Aucune des révoltes qui éclatent dans les ghettos ne peut arrêter l'extermination en cours.



Juifs de Kőszeg (Hongrie) transférés au camp de Szombathely avant leur déportation à Auschwitz-Birkenau, 18 juin 1944.
Yad Vashem, droits réservés.

Dans *Mein Kampf*, Hitler affirme sa volonté de détruire la « domination juive en Europe et dans le monde ». Dès leur arrivée au pouvoir, les nazis s'efforcent d'imposer leur vision raciste et inégalitaire de l'humanité et ciblent spécifiquement les Juifs d'Allemagne, persécutés et poussés à s'exiler, notamment après la « Nuit de Cristal » en novembre 1938.

L'entrée en guerre en septembre 1939 complique la situation pour le régime nazi. En s'emparant de la partie occidentale de la Pologne, il doit gérer la présence de centaines de milliers de Juifs. La création des ghettos, des quartiers où les Juifs sont contraints de se regrouper et de cohabiter dans des conditions particulièrement difficiles, est une première réponse des autorités nazies. Une partie des Juifs d'Allemagne sont transférés de force dans ces ghettos de Pologne occupée.

Une deuxième réponse est envisagée pour résoudre la question juive en Europe : un plan d'évacuation massive des Juifs d'Europe vers Madagascar. Le projet ne peut finalement aboutir, alors que l'Allemagne prévoit d'entrer en guerre contre l'URSS et d'occuper d'autres territoires peuplés de communautés juives importantes.

La troisième réponse apportée est celle d'une élimination systématique des Juifs se trouvant sur le passage des troupes allemandes lors de leur progression en URSS. La décision est vraisemblablement prise au printemps 1941. Quatre groupes mobiles de tuerie de la SS, les *Einsatzgruppen*, sont constitués, avec pour mission d'assassiner par fusillade tous les Juifs, et les responsables communistes, qui tomberont entre leurs mains. Les massacres commencent dès les premiers jours de l'attaque contre l'URSS en juin 1941.



L'ancienne gare de déportation de Bobigny, où un Mémorial a été ouvert en 2023.
Ville de Bobigny.

■ F O C U S

Les camps de transit en France occupée

Le réseau allemand des camps et prisons en France occupée est fortement centralisé autour d'une grande région parisienne. Il s'étend à partir de 1941 à Compiègne, dans l'Oise, à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, dans le Loiret. Là, près des principales voies ferroviaires, se trouvent les principaux sites, où convergent des détenus de toute la France.

Le camp de Compiègne-Royallieu, créé au moment de l'invasion de l'URSS pour interner des militants communistes, devient le camp des otages et il forme avec le fort de Romainville – premier camp allemand installé en France occupée à l'automne 1940 – le « Frontstalag 122 ». À partir de janvier 1943, ces deux camps regroupent les victimes de la répression avant leur déportation vers le système concentrationnaire. À partir de 1944, les hommes partent de Compiègne, les femmes du fort de Romainville. La prison de Fresnes – celle de la Gestapo – est le point de départ de beaucoup de détenus classés « NN ».

À partir d'août 1941 et jusqu'à l'été 1944, le camp de Drancy est celui qui rassemble les Juifs de France avant leur déportation, essentiellement vers Auschwitz-Birkenau. Les convois sont formés en gare du Bourget puis sur le site de Bobigny.

Rapidement, les exécuteurs, membres des *Einsatzgruppen*, soldats de la Wehrmacht, policiers allemands ou supplétifs étrangers, se plaignent de la pénibilité de la tâche qui leur a été confiée. Himmler décide de changer la procédure d'exécution des populations juives, avec le recours à des assassinats par gaz. Les tueurs ne se déplaceront

plus jusqu'aux victimes, ces dernières seront transportées jusqu'au lieu de leur exécution. Des trains amènent des déportés de toute la Pologne puis de toute l'Europe sous domination nazie.

Des camions à gaz mobiles sont utilisés en Pologne, notamment à Chelmno, premier centre de mise à mort ouvert en décembre 1941. Le 20 janvier 1942, lors de la conférence de Wannsee, les hauts responsables nazis réunis sous l'autorité de Heydrich, adjoint de Himmler, planifient la « Solution finale de la question juive en Europe » et accélèrent l'ouverture de trois nouveaux centres de mises à mort (Belzec, Treblinka et Sobibor), dotés de chambres à gaz et d'abord destinés à l'extermination des Juifs polonais.

La mise en œuvre au niveau du continent européen de la « Solution finale » a pour épiscentre le camp d'Auschwitz II-Birkenau. Il associe un centre de mise à mort, doté de grandes chambres à gaz et de fours crématoires capables d'assassiner et de faire disparaître des milliers de personnes par jour, et un camp de concentration, aux multiples *Kommandos*, où travaillent les Juifs laissés provisoirement en vie, tant que leur force de travail n'est pas épuisée.

En Europe de l'Ouest et du Sud, la traque des Juifs est organisée méthodiquement. Des camps de regroupement sont aménagés afin d'optimiser la constitution des convois de déportation à destination des centres de mise à mort. En France, le camp de Drancy ouvre en août 1941. D'abord sous contrôle français, il passe sous contrôle allemand en juin 1943. 63 000 des 76 000 déportés de France partent du camp de Drancy, presque tous pour Auschwitz-Birkenau. ●

SAVOIR ET INFORMER

LA DÉPORTATION VERS LES CAMPS DE CONCENTRATION

À partir de 1943 surtout, des informations sur les camps de concentration arrivent en France et sont reprises par la presse clandestine. Les descriptions insistent sur les conditions de détention indignes, sur la violence qui s'exerce sur les détenus, sur l'épuisement physique dû à la faim et au travail forcé. Elles confortent ou renforcent ce que l'on rapportait avant la guerre des camps nazis. Ces publications veulent d'abord dénoncer la barbarie nazie, qui se manifeste par d'autres exactions en Europe occupée, plutôt qu'à alerter les résistants sur la menace, supposée connue, que représenteraient les camps de concentration.

Jusqu'en 1942, à l'exception du convoi d'otages du 6 juillet, la déportation de répression ne concerne qu'un nombre limité de résistants en France, déportés dans de petits transports vers les prisons du Reich et des camps spéciaux. La multiplication des grands convois de répression à partir de 1943, qui ciblent un nombre de plus en plus important de résistants, rend la déportation vers un camp de concentration de plus en plus probable en cas d'arrestation. Par ailleurs, la mise en œuvre à partir de 1942, de la procédure « NN », *Nacht und Nebel*, visant à préserver le secret sur la destination et sur le sort des déportés, crée un climat d'incertitude, accroissant le choc provoqué par la déportation, pour les déportés comme pour leurs familles.

L'éventualité de la mort est acceptée comme le risque auquel sont confrontés tous les combattants, qu'ils soient militaires ou sans uniforme. La sérénité, au moins apparente, qui transparait dans la plupart des lettres de fusillés conservées, montre bien une forme de fatalisme face à la mort, renforcée par le sentiment d'avoir fait son devoir, d'avoir choisi sa vie. En revanche, la torture reste pour les résistants la principale crainte, car elle oblige chacun à s'interroger jusqu'où peut aller son esprit de sacrifice face à la souffrance. Elle peut conduire au suicide, alors que la déportation de répression n'est pas perçue comme le fait d'aller vers une mort inéluctable.



Fraternité, organe du mouvement national contre la barbarie raciste, n° 6, avril 1943. Musée de la Résistance nationale. Le journal clandestin publie en première page un article « Dénoncer les atrocités racistes, c'est déjà lutter contre les déportations »

ALERTE SUR LA DÉPORTATION DES JUIFS

Entre 1940 et 1942, la population française reste en grande partie indifférente aux mesures antisémites. Les réactions des résistants sont limitées, en particulier dans la presse clandestine : alors que la répression frappe, la question juive n'est pas prioritaire.

La presse juive clandestine tente de faire prendre conscience aux Juifs de France de la gravité du danger qui les menace. Les journaux clandestins de la section juive de la MOI publient les premières informations en yiddish (*Unzer Wort*, « Notre Parole ») ou en français (*Notre Voix*) afin de toucher l'ensemble de la communauté juive de la région parisienne. Les premières rafles à Paris, les fusillades d'otages juifs au Mont Valérien et les internements dans les camps de Pithiviers, de Beaune-la-Rolande ou de Drancy sont dénoncés. Le journal *Solidarité* évoque dès la fin 1941 et au début 1942 l'extermination des Juifs en cours en Europe de l'Est.

TÉMOIGNAGE

« DEUX TÉMOIGNAGES VIVANTS SUR LES ABATTOIRS DE POLOGNE. UN AVERTISSEMENT, UN APPEL À LA VIGILANCE, À LA RÉSISTANCE, À LA LUTTE.

Au moment où une nouvelle vague de terreur déferle sur les Juifs de France ; au moment où dans les villes et les bourgs s'effectuent des arrestations massives de Juifs français et étrangers ; lorsqu'à Paris même commencent, après ceux des étrangers, l'internement et la déportation des Juifs français ; au moment où de Drancy qui a reçu dernièrement tous les internés de Beaune-la-Rolande nous parviennent des nouvelles alarmantes sur la brutalité de plus en plus violente des nazis ; au moment où tout démontre que de nouvelles déportations massives de Juifs se préparent et qu'il est plus urgent que jamais de redoubler de vigilance ; à ce moment précis nous recevons deux témoignages vivants, pleins de détails horribles, sur l'extermination de nos frères déportés dans les camps de concentration de Pologne [...].

Après lecture de ces deux témoignages, il ne peut et il ne doit plus y avoir aucun doute pour aucun Juif : LA DÉPORTATION, C'EST LA MORT CERTAINE. LA MORT TERRIBLE. La seule voie, la seule possibilité de se sauver, c'est la résistance, de toutes ses forces et par tous les moyens, y compris LA RÉSISTANCE ARMÉE CONTRE LES DÉPORTATIONS. [...]

Extraits de *Notre Voix*, 1^{er} août 1943.
Musée de la Résistance nationale.

Radio France, n° 35, 15 octobre 1943.

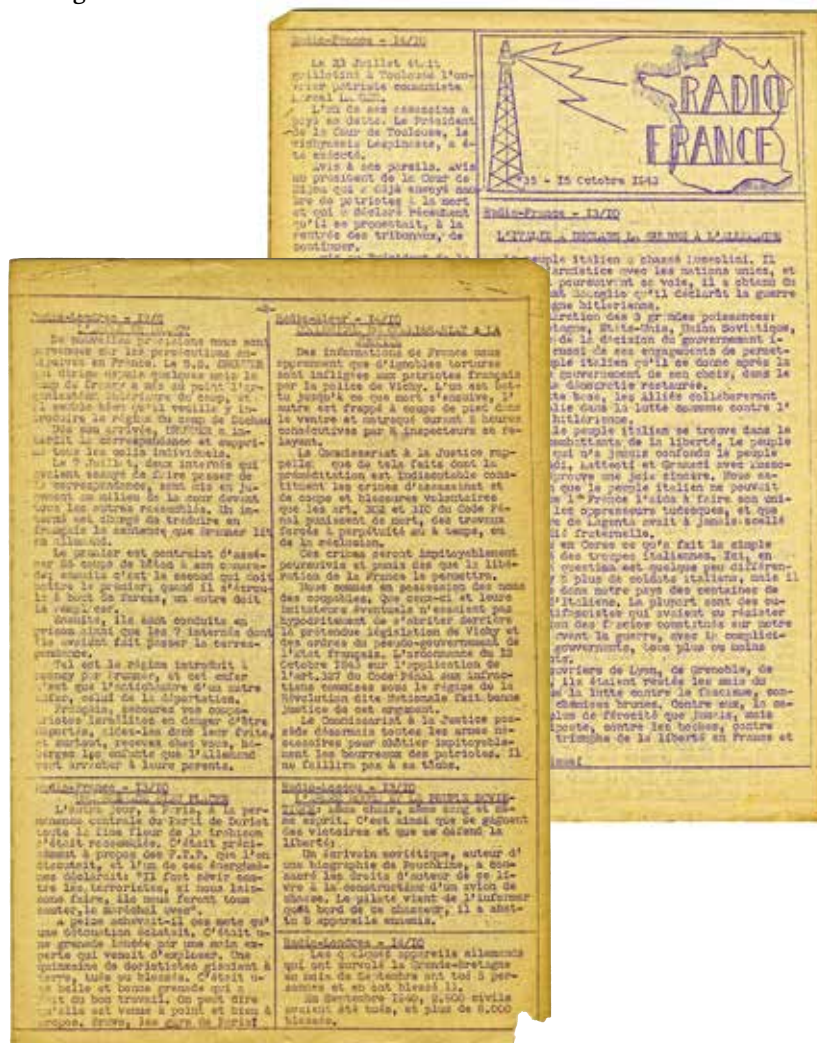
Musée de la Résistance nationale.

Installée à Lyon, Nelly Feld, membre de la MOI et du Front national, écoute toutes les radios qu'elle peut capter. À partir de janvier 1943, elle en publie une synthèse dans le journal *Radio France*. Dans le n° 35 elle rend compte d'une émission de Radio Londres du 13 juin évoquant « L'Enfer de Drancy » : « Français, secouez vos compatriotes israélites du danger d'être déportés, aidez-les dans leur fuite et surtout, recevez chez vous, hébergez les enfants que l'Allemand veut arracher à leurs parents. »

L'année 1942 est un tournant, avec le port obligatoire de l'étoile jaune en zone occupée et les rafles. *L'Université libre* lance un cri d'alarme dans son numéro du 5 juillet 1942, quelques jours avant la rafle du Vél' d'Hiv' : « Alerte les juifs », « Aidez-les à se défendre ». Ces grandes rafles de l'été 1942 en zone nord et en zone sud troublent profondément l'opinion française et incitent une partie de l'épiscopat français à protester publiquement contre le traitement réservé aux Juifs. *Témoignage chrétien*, *Libération-Sud*, *Le Franc-Tireur* ou *Résistance* publient les prises de position de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, ou Mgr Théas, archevêque de Montauban, et dénoncent les persécutions antisémites en cours.

À partir de l'automne 1942, les journaux clandestins *J'accuse*, organe du MNCR (Mouvement national contre le racisme) en zone nord, ou *Fraternité*, en zone sud, diffusent des informations de plus en plus précises sur les persécutions antisémites en France et l'extermination en Europe de l'Est. À partir du printemps 1943, les journaux de l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) s'ajoutent à l'ensemble.

Pourtant, ces informations très précises n'ont pas sur le moment l'impact attendu : beaucoup des victimes potentielles considèrent que les massacres rapportés sont exagérés à des fins de propagande et ne peuvent envisager ce qui demeure pour presque tous, Juifs et non-Juifs inimaginable. ●



DEVENIR CLANDESTIN

POUR LES RÉSISTANTS

Si une partie importante des résistants continuent à mener une vie normale en parallèle avec leur activité illégale, une autre partie d'entre eux plongent totalement dans la clandestinité. Dans les deux cas, il faut les doter d'une nouvelle identité, leur fournir des moyens d'existence, leur procurer une ou plusieurs planques, mais aussi venir en aide à leur famille le cas échéant.

Pour faire face au contrôle policier, les fausses identités sont de plus en plus élaborées. Les faux papiers comprennent souvent une carte d'identité, des cartes de rationnement, divers documents portant les nom et prénom de l'individu contrôlé (carte professionnelle, carte de visite, carte de club, etc.). De véritables fabriques de faux papiers sont mises en place grâce à l'habileté de faussaires doués et inventifs qui savent effacer ce qui gêne ou reproduire ce qui est nécessaire.

Parfois, il faut se cacher dans une planque et cesser toute activité, au moins pendant un certain temps. Rejoindre les maquis qui se constituent à partir de 1943 peut être une alternative.

La nécessité de la lutte ou la témérité de l'engagement amène souvent à passer outre les consignes de sécurité et à augmenter le risque de repérage et de capture. Certains des résistants interpellés ne donneront jamais leur véritable identité. Parmi ceux qui seront déportés, quelques-uns mourront et seront enregistrés sous un faux nom.

POUR LES JUIFS DE FRANCE

Le passage des Juifs de France vers la clandestinité se fait par étape. Tant que la persécution est perçue comme une série de mesures particulièrement dures à supporter mais destinées à s'interrompre à un moment ou à un autre, conserver une vie légale et au grand jour apparaît pour la plupart préférable car elle semble devoir éviter des difficultés supplémentaires. Beaucoup de Juifs sont pris au piège de la persécution et n'ont pas la possibilité familiale et matérielle d'en sortir. Plus méfiants, certains Juifs, surtout les étrangers qui sont les premiers visés, évitent de se faire recenser en 1940, ne répondent pas aux convocations de la police en 1941, refusent de porter l'étoile jaune en zone nord en 1942. Les rafles, à partir de 1941, et les déportations massives, à partir de 1942, font comprendre aux plus lucides que l'arrestation conduit inévitablement à la déportation vers l'Est et sans doute à la mort. Les organisations juives de solidarité, tels le Comité Amelot ou l'Œuvre de Secours aux Enfants (OSE), qui donnaient la priorité à l'action légale passent à l'action clandestine.

Une des tâches prioritaires est de fournir le plus grand nombre possible de faux papiers, en plus d'aider les plus démunis et d'alerter sur le danger de mort qui plane sur les Juifs de France. Des difficultés spécifiques existent pour les Juifs étrangers : il faut créer une nouvelle identité crédible par rapport à une maîtrise parfois très approximative de la langue française, notamment pour les adultes arrivés récemment en France ; il faut aussi faire preuve de patience pour inculquer à de très jeunes enfants que tous les membres de la famille, y compris eux-mêmes, ont changé de nom et de prénom.



Vraie et fausse carte d'identité
de Charles Lederman.
Musée de la Résistance nationale.





Serge Erlinger, Juif de 3 ans, est accueilli dans le Loir-et-Cher dans la ferme de Romaine et Eugène Cherouvrier, en septembre 1941. À la libération, il retrouve ses parents et son frère qui sont parvenus à échapper à la déportation. Photographie de 1942.
Droits réservés.

■ FOCUS

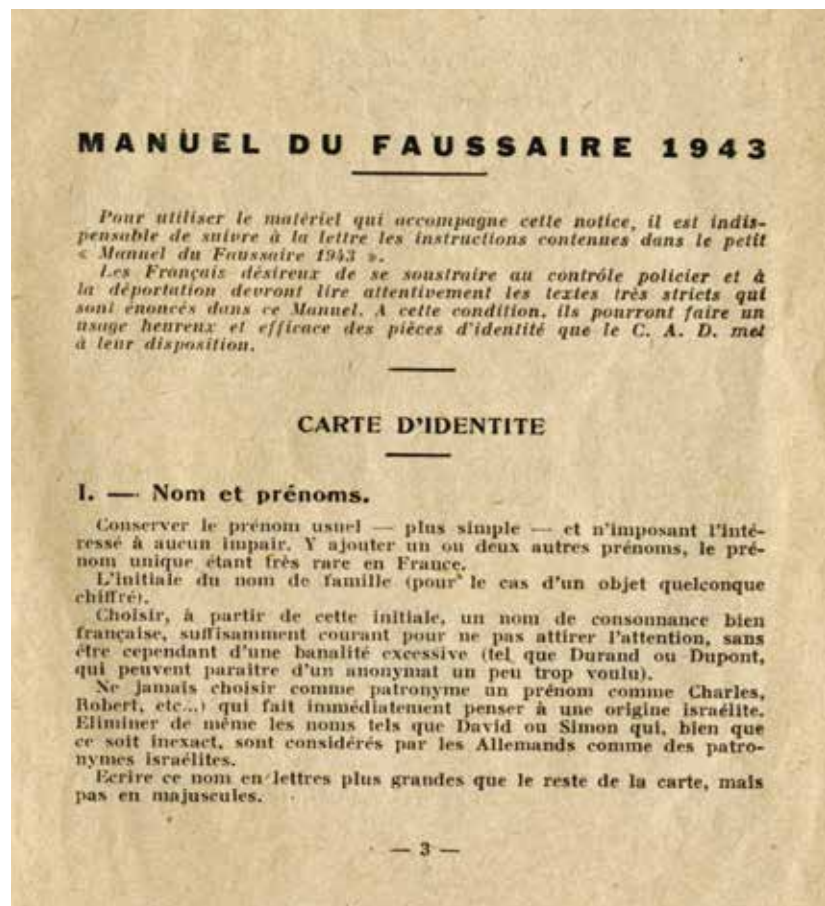
Les Justes

Partout en Europe, des milliers d'hommes et de femmes, individuellement ou collectivement, viennent en aide aux Juifs persécutés et menacés par la déportation. En 1953, le Parlement israélien vote une loi permettant au mémorial de Yad Vashem, créé la même année, de décerner le titre de « Justes parmi les nations » aux personnes « qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs ». Aujourd'hui, plus de 28 000 personnes, issues de toutes les catégories sociales et portées par des convictions philosophiques, politiques ou religieuses variées, ont été reconnues comme Justes. Si la quasi-totalité des titres ont été attribués à des individus, certains l'ont été à des collectifs, comme le village de Nieuwlande aux Pays-Bas dans lequel 250 familles s'organisent pour cacher et ravitailler des Juifs jusqu'à la libération.

Une partie des Juifs de France décide de franchir un pas supplémentaire et de se cacher grâce à la complicité de proches, parents ou amis, Juifs et non-Juifs, notamment pour être ravitaillés.

Les enfants sont l'objet d'une attention particulière. Ceux qui sont placés dans des institutions officielles bénéficient d'une protection qui s'avère précaire et temporaire : en avril 1944, 44 enfants de la maison d'Izieu sont arrêtés ; en juillet 1944, 250 enfants des centres d'accueil de l'UGIF en région parisienne sont raflés ; tous sont déportés et exterminés. C'est pourquoi les organisations de résistance, juives et non-juives, mettent en place des filières pour cacher les enfants, sous de fausses identités, dans des institutions chrétiennes ou dans des familles d'accueil à la campagne : le réseau de Georges Garel prend en charge au moins 1 500 enfants de la région lyonnaise, avec le soutien de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse ; le réseau Marcel de Moussa Abadi parvient à cacher près de 500 enfants dans la région de Nice ; le réseau d'André Bass travaille avec les communes protestantes du Vivarais, notamment Le Chambon-sur-Lignon.

Malgré les précautions prises, l'arrivée des enfants passent rarement inaperçue mais, le plus souvent, un silence tacite permet d'éviter le pire. ●



Manuel du faussaire, 1943. Musée de la Résistance nationale.

En février 1942, le mouvement Défense de la France se dote d'un service de faux papiers, confié à Michel et Monique Bernstein, les auteurs de ce *Manuel du faussaire*, réimprimé à plusieurs reprises du fait de son intérêt. Dans leur appartement parisien duquel ils ne sortent pas, ils fabriquent près de 12 000 faux tampons français et allemands servant à « authentifier » les documents vierges récupérés par d'autres résistants.

FRANCHIR LES FRONTIÈRES

ÉCHAPPER À LA DÉPORTATION DE RÉPRESSION

Jusqu'en novembre 1942, franchir la ligne de démarcation a permis aux pourchassés de se réfugier en zone sud. Par la suite, le passage en Espagne est privilégié. Franchir les Pyrénées permet de rejoindre Gibraltar ou Lisbonne, puis le Royaume-Uni ou l'Afrique du Nord libérée par le débarquement de novembre 1942. Des réseaux ont mis en place des filières pour exfiltrer par l'Espagne les aviateurs alliés tombés en France ou en Belgique.

À partir de 1943, beaucoup de réfractaires au travail obligatoire suivent ce chemin, alors que d'autres intègrent les premiers maquis. Ceux qui sont interceptés lors de leur tentative sont internés puis déportés. Ceux qui ont la chance de passer sont arrêtés par les gardes espagnols, emprisonnés et transférés au camp de Miranda, lieu de regroupement des fugitifs. Certains y sont recrutés par la France combattante.

Des résistants sont exfiltrés directement depuis la France vers le Royaume-Uni, par avion ou par bateau. Seuls les responsables les plus menacés peuvent bénéficier de ces rares opportunités. En février 1944, le couple Aubrac est évacué par les airs.

ECHAPPER À LA DÉPORTATION D'EXTERMINATION

Les étapes des politiques antisémites mises en œuvre par l'État français et l'Occupant scandent les tentatives de passer les frontières des Juifs de France.

Aller au sud

Jusqu'en 1942, du fait des rafles, des milliers de Juifs tentent de franchir la ligne de démarcation en comptant sur leur propre moyen ou avec l'aide de passeurs. Les Juifs qui parviennent à passer, pour la plupart étrangers ou apatrides, sont souvent interpellés par la police française et placés dans des camps d'internement. Des milliers sont ensuite livrés aux Allemands par le gouvernement de Vichy, puis déportés.

À partir de 1943, les Juifs vont vers le sud avec l'espoir d'accéder à la zone d'occupation italienne, où les mesures antisémites allemandes ne sont pas toutes appliquées. Malheureusement, l'occupation allemande en septembre 1943 met fin à cette protection imparfaite mais effective. Les Juifs qui ne bénéficient pas de soutiens ou d'aides sur place sont pris au piège.

Passer en Suisse

Les premières filières de passage vers la Suisse s'organisent à partir de l'été 1942. L'Amitié chrétienne, qui regroupe des catholiques, des protestants et des Juifs de la région lyonnaise, cache, conseille, héberge les fugitifs et leur indique des passeurs. Les effectifs concernés sont limités car les autorités suisses refusent d'ouvrir leur frontière et procèdent au refoulement des réfugiés clandestins.

Le nombre de passages augmente au printemps 1943 quand trois organisations juives – l'Œuvre de secours aux enfants (OSE), le Mouvement de la jeu-

Panneau de la ligne de démarcation à Thenious-sur-le-Cher.
Archives départementales du Cher
Musée de la Résistance et de la Déportation du Cher.



Frontière franco-suisse fermée à Moilesulaz, canton de Genève en 1943.
Droits réservés.



■ FOCUS

L'évacuation des Juifs du Danemark

À la fin de l'été 1943, les autorités allemandes prennent le contrôle direct du Danemark. La Sipo-SD veut en profiter pour rafler les 7800 Juifs danois et procéder à leur déportation. L'opération est fixée dans la nuit du 1^{er} au 2 octobre mais, le 28 septembre, l'information est diffusée par un diplomate allemand.

Un vaste mouvement de solidarité, en grande partie improvisé, permet de contrecarrer la rafle programmée. Presque tous les Juifs menacés peuvent trouver un abri chez des voisins ou des amis. Dans les jours qui suivent, grâce à l'implication de la Résistance et le soutien de la société et des autorités danoises, près de 7200 Juifs et 700 conjoints non-juifs sont convoyés, notamment sur des bateaux de pêche, jusqu'en Suède, pays proche et neutre, qui a donné son accord pour les accueillir.

580 Juifs danois ne peuvent rejoindre la Suède. 460 sont arrêtés lors de la rafle et déportés au camp de Theresienstadt. Grâce à l'action de la Croix-Rouge danoise, la plupart peuvent être rapatriés en Suède en avril 1945. Au total, une centaine de Juifs danois sont victimes de la persécution, soit l'un des bilans les plus bas en Europe occupée.



Fausse carte d'identité d'un passeur des Basses-Pyrénées.
ONaCVG Pyrénées-Atlantiques.

nesse sioniste (MJS) et les Éclaireurs israélites de France (EIF) – mettent en place des filières structurées. Les fugitifs, constitués en groupes, sont pourvus d'un nouvel état civil, puis accompagnés et généralement confiés à des passeurs locaux, qui doivent être rétribués.

Les convois s'intensifient à l'été 1943, avec l'occupation allemande de la zone italienne. Ils atteignent leur apogée au printemps 1944. Une centaine de convois permettent de faire franchir, plus ou moins légalement, la frontière à 1 160 enfants dont les parents ont été déportés. De nombreux convoyeurs paient leur engagement de leur vie, tels Nicole Salon-Weil et Huguette Wahl de l'OSE, Jacques Wajntrob, Mila Racine et Marianne Cohn du MJS.

Passer en Espagne

Entre 1940 et 1942, la frontière de l'Espagne franquiste est ouverte aux Juifs, à condition qu'ils disposent d'un visa et qu'ils soient en transit. Les franchissements sont massifs au moment de la défaite de 1940 puis ils diminuent fortement. Ils croissent très rapidement à partir de l'été 1942 mais l'État français annule les visas d'émigration pour les Juifs étrangers ou apatrides.

Alors que l'Allemagne occupe l'ensemble du territoire français depuis novembre 1942, la solution est alors de traverser clandestinement les Pyrénées, aidés par des passeurs le plus souvent rémunérés. Sur 2 500 recensés, près de 350 sont arrêtés et déportés pour avoir aidé des fugitifs (40% meurent en déportation).

Lors d'un périple de nuit dans la montagne, éprouvant pour tous mais particulièrement pour les personnes âgées et les enfants, les fugitifs doivent éviter les gardes-frontières français ou allemands qui connaissent les voies de passage, puis se soustraire à la vigilance des carabiniers espagnols une fois passée la frontière. Certains réfugiés sont refoulés vers la France avec les conséquences que cela suppose, avant que les pressions des États-Unis et du Royaume-Uni permettent d'améliorer la situation. La plupart obtiennent la possibilité de demeurer quelque temps en Espagne et se voient pris en charge sur place par les organisations humanitaires. ●

ARRÊTER LES TRAINS DE DÉPORTATION ?

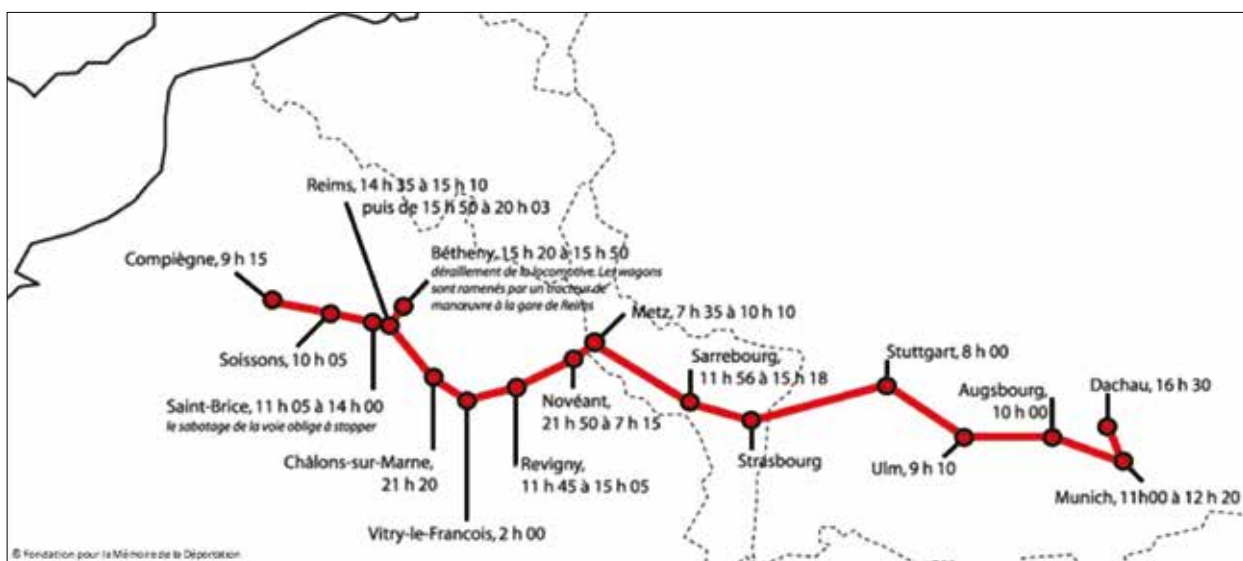
La solution la plus évidente pour empêcher les déportations est d'empêcher les trains de partir, de circuler ou d'arriver à destination.

La SNCF se doit de répondre aux demandes de l'Occupant. Les transports de déportés sont sous le contrôle des Allemands, alors que les transports vers les camps de transit s'effectuent sous la seule responsabilité des autorités françaises. Les personnels de la SNCF sont donc placés dans une situation très compliquée. Si beaucoup refusent la collaboration ferroviaire, il leur est difficile d'agir dans le cadre de leur fonction sans risquer d'être repérés et arrêtés rapidement. En outre, refuser de prendre en charge un train de déportation ne l'empêchera pas de partir et d'arriver à destination.

Le problème est identique pour les convois, beaucoup plus nombreux, qui emmènent en Allemagne les requis du Service du Travail obligatoire. C'est l'intervention d'habitants de Romans-sur-Isère le 10 mars 1943 qui perturbe, temporairement, le départ d'un train de requis.

Les cheminots tentent de venir en aide aux déportés lors des arrêts, en négociant avec les responsables du convoi, notamment pour fournir eau et nourriture aux détenus, ou en récupérant des messages destinés aux proches, avec le concours d'habitants présents sur place.

À mesure que la guerre se prolonge, la destruction des voies ferrées utilisées par les Allemands devient prioritaire. Cependant, faire dérailler un train de déportation en marche risque de provoquer des victimes parmi les déportés entassés dans les wagons. Couper la voie pour le stopper ne fait que retarder le transport, ce qui peut parfois avoir des conséquences néfastes. Le 2 juillet 1944, le convoi parti de Compiègne doit s'arrêter longuement un peu avant Reims à cause d'un sabotage. La chaleur est accablante. Les déportés suffoquent dans les wagons. Certains deviennent fous, d'autres agonisent. Le train met finalement plus de trois jours à atteindre Dachau. À l'arrivée, près d'un quart des 2 152 déportés ont perdu la vie. Ce convoi sera désigné comme le « Train de la mort ».



Le parcours du « Train de la mort », du 2 au 5 juillet 1944.
Fondation pour la Mémoire de la Déportation.



Lanterne et revolver utilisés
pour l'attaque du transport 20
Caserne Dossin, Malines / Droits réservés

■ F O C U S

L'attaque du transport 20 parti de Malines

Le 19 avril 1943, un convoi de 1631 déportés juifs quitte la caserne Dossin à Malines, en Belgique. Entre Boortmeerbeek et Wespelaar, armés d'un seul revolver, Youra Livschitz, Robert Maistriau et Jean Franklemon, trois jeunes résistants du Comité de défense des Juifs, stoppent le train, de nuit, à l'aide d'un simple signal lumineux. Robert Maistriau ne peut ouvrir la porte que d'un seul wagon, duquel 17 personnes s'échappent.

Parallèlement et de manière non concertée, une dizaine de résistants déportés en tant que Juifs ont prévu de s'évader du train. Après l'attaque du convoi, ils parviennent à ouvrir des passages par lesquels ils sautent des wagons, suivis par des dizaines d'autres personnes.

Au total, 236 déportés s'évadent, 26 sont tués par les gardes lors de leur fuite, 92 sont repris et déportés à nouveau. Les trois résistants qui ont bloqué le train sont arrêtés par la suite. Youra Livschitz est fusillé, Robert Maistriau et Jean Franklemon sont déportés mais survivent.

Les derniers convois qui partent en août 1944 montrent la détermination des Allemands pour faire passer les trains. Ainsi, du fait des bombardements et des sabotages, celui qui part de Lyon le 11 août avec 750 détenus extraits des prisons, ne pouvant atteindre les camps de transit près de Paris, prend la direction de l'Alsace. Le 15 août 1944, le dernier convoi de Paris, de plus de 1650 hommes et près de 550 femmes sortis des prisons de Fresnes, du Cherche-Midi et du fort de Romainville quitte la gare de Pantin. Il s'arrête près de Luzancy, à la suite de la destruction par l'aviation alliée du pont sur la Marne. Le lendemain, les déportés doivent rejoindre un autre train, sous une surveillance étroite. Une quinzaine sont libérés sur intervention de la Croix-Rouge, quatre autres parviennent à s'évader avec la complicité d'habitants venus distribuer de la boisson et de la nourriture. Le soir le convoi repart. Les hommes sont laissés au camp de Buchenwald le 20 août, les femmes arrivent au camp de Ravensbrück le 21. ●

Léon Bronchart (1896-1986)

Ancien combattant, militant socialiste et de la CGT, Léon Bronchart est conducteur de train. Entré en résistance dès 1940, il aide des Juifs pourchassés à se soustraire aux contrôles.

Le 31 octobre 1942, Léon Bronchart est en gare de Montauban pour prendre en charge un convoi avec sa locomotive. Quand il apprend que des prisonniers politiques de la centrale d'Eysse en cours de transfert vers le camp d'internement de Saint-Paul-d'Eyjeaux se trouvent dans les wagons, il refuse de partir et ramène sa machine au dépôt. C'est le seul cas recensé de refus de conduire un train de prisonniers. Aucun n'est connu pour les trains de déportation surveillés par les Allemands.

Arrêté le 29 janvier 1943 avec son fils sur dénonciation, Léon Bronchart est déporté le 28 avril au camp de Sachsenhausen. Il est affecté au *Kommando* de Falkensee. Transféré à Buchenwald, à Dora-Ellich, puis à Bergen-Belsen en juillet 1944, il est libéré le 15 avril 1945.

Décoré de la Légion d'honneur, il est déclaré Juste parmi les nations à titre posthume en 1994.

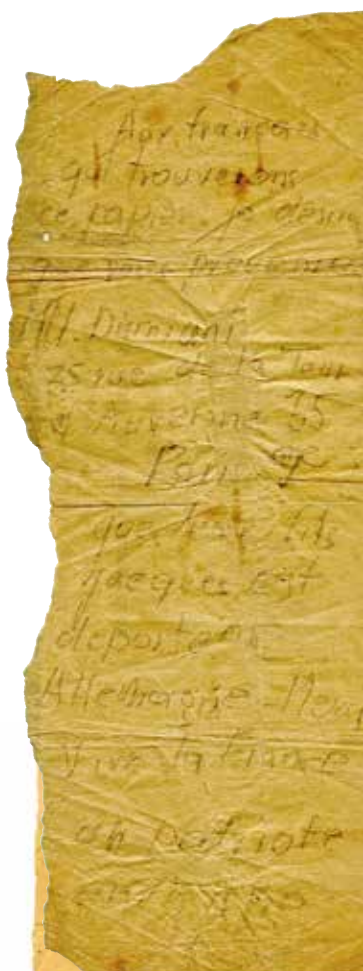
■ FOCUS

Les billets jetés des trains

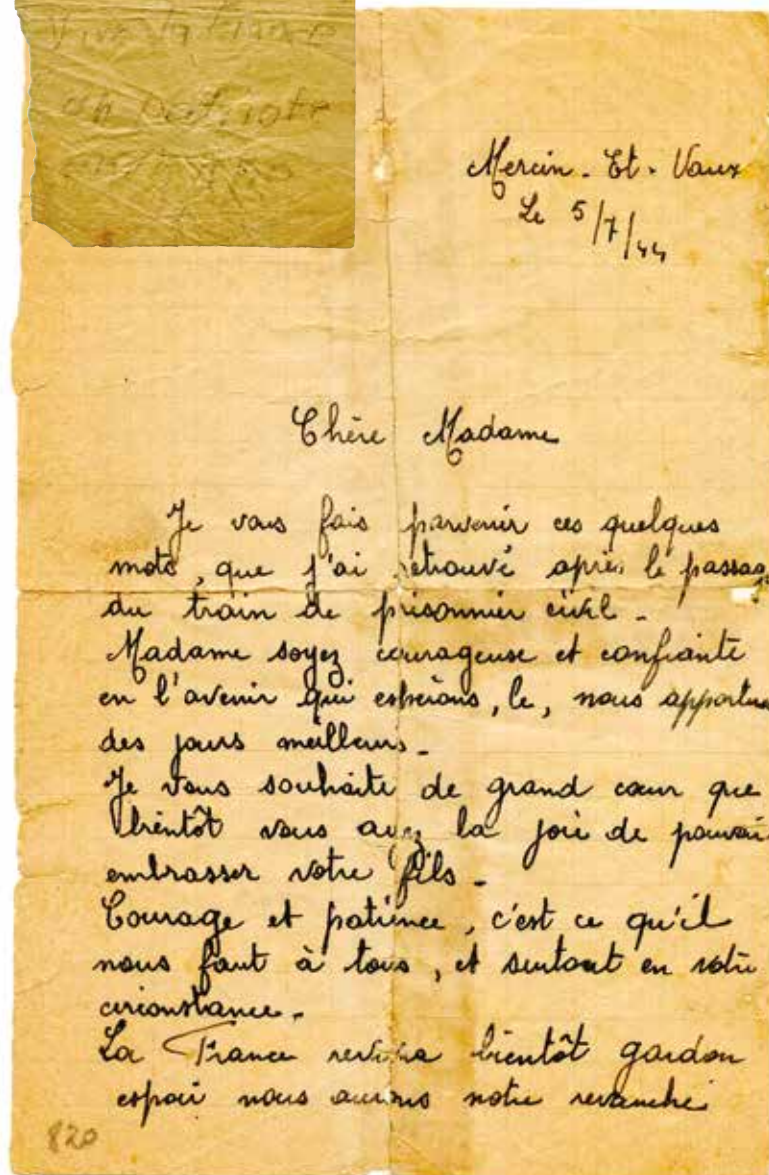
Dans tous les grands convois partis de France, des déportés parviennent à jeter des billets par les ouvertures disponibles dans les wagons. Les billets sont forcément courts, écrits le plus souvent au crayon, d'une écriture qui révèle les circonstances de leur rédaction : certains déportés peuvent les rédiger avant de monter dans le train, d'autres essaient tant bien que mal de les écrire durant le transport, malgré l'entassement des corps et les secousses permanentes. Les messages sont adressés aux proches (parent, conjoint ou ami). Ils se veulent rassurants autant que possible. Montrer aux siens que l'on a un bon moral, c'est aussi une manière de se rassurer soi-même. Parfois, des informations sont données sur le convoi : nombre présumé de déportés ou destination supposée (« en Allemagne » ou « vers l'Est »).

Les billets jetés comportent le nom et l'adresse du destinataire. Ils sont le plus souvent accompagnés d'un message pour les personnes qui les ramasseront. Il s'agit la plupart du temps de cheminots, de garde-barrière ou d'habitants des localités traversées, qui se font un devoir de transmettre les papiers récupérés près de la voie ferrée. Quelques-uns joignent à leur envoi une lettre rappelant les circonstances de la collecte et des paroles d'encouragement, n'hésitant pas à donner leur nom, comme par défi face à des actes qu'ils désapprouvent mais aussi par compassion pour la personne qui recevra le courrier.

Pour de nombreuses familles, le billet jeté du train est la dernière trace de vie du déporté avant sa disparition.



Billet jeté du train par Jacques Damiani, déporté le 2 juillet 1944 pour Dachau ; et lettre adressée à sa mère par Mme Bonnet, garde-barrière à Mercin-et-Vaux (Aisne), qui a ramassé le billet, 5 juillet 1944. Musée de la Résistance nationale.



S'ÉVADER

S'ÉVADER AVANT LA DÉPORTATION

La déportation devenant un horizon très probable pour les internés, certains échafaudent des projets d'évasion dans les camps de regroupement et de départ. Les difficultés sont nombreuses. Il faut du temps, beaucoup de discrétion, du matériel et des complicités pour s'en procurer.

À Compiègne, des détenus creusent un tunnel de 48 mètres en quelques semaines. Dans la nuit du 22 au 23 juin 1942, 19 militants et responsables communistes, dont Roger Cogniot, André Tollet, Louis Thorez, Jules Crapier et Charles Désirat, réussissent à s'enfuir avant le départ, le 6 juillet, d'un convoi de 1 170 otages, presque tous communistes, à destination d'Auschwitz. À la fin de la guerre, seuls 119 hommes de ce convoi, dit « des 45 000 », sont encore en vie. Cinq des évadés sont à nouveau arrêtés et déportés à leur tour ; l'un meurt en déportation.

Le 22 février 1943, 11 internés s'évadent de nouveau du camp de Compiègne, 3 autres le 7 mars, mais 5 internés sont abattus lors d'une tentative dans la nuit du 9 au 10 avril.

Des évasions ont lieu également du fort de Romainville. 11 détenus parviennent à s'échapper entre mai 1941 et avril 1944. L'évasion la plus connue est celle de Pierre Georges (le colonel Fabien), et d'Albert Poirier qui s'évadent le 1^{er} juin 1943 alors que depuis le mois de janvier plus de 1 100 détenus, hommes et femmes, ont été transférés principalement vers le camp de Compiègne pour y être déportés.

Des évasions ont aussi lieu au camp de Drancy : moins d'une trentaine entre août 1941 et mars 1942 ; une douzaine entre juillet 1943 et janvier 1944. Le plus souvent les fugitifs profitent d'une sortie du camp pour une corvée extérieure, pour une hospitalisation ou pour une des rares permissions accordées.

En septembre 1943, un tunnel est commencé par 7 puis jusqu'à 70 détenus, qui se relaient pour aménager une galerie haute de 1,30 m et large de 0,80 m, éclairée à l'électricité et boisée, ainsi que pour évacuer la terre. La tâche est harassante. Début novembre, le tunnel mesure 36 mètres sur les 40 prévus. Mais, le 9 novembre, une information parvenue aux Allemands leur permet de trouver son entrée. 13 hommes sont arrêtés et doivent reboucher le tunnel. 65 membres de l'administration juive du camp, à l'initiative du projet d'évasion, sont déportés en représailles.



L'évasion du camp de Compiègne du 22 juin 1942.
Reconstitution d'après-guerre.
Musée de la Résistance nationale.



Wagon mémorial du train de Langeais, gare de Langeais (Indre-et-Loire), inauguré en 1998 au titre de Monument national des Évadés des Trains de Déportation. Droits réservés.

S'ÉVADER AU MOMENT DU DÉPART

Des évasions peuvent aussi avoir lieu au moment de la constitution des convois, sur le chemin qui mène à la gare ou juste avant la montée dans les trains. Des tentatives pour se faufiler dans une des rues de la ville ou sauter du pont au passage sur l'Oise se produisent durant le transfert à pied entre le camp de Royallieu et la gare de Compiègne. Le 26 juin 1943,

des internés réussissent ainsi à quitter les rangs et à trouver refuge dans des maisons et des commerces voisins.

Le 11 septembre 1942, lors de la grande rafle des Juifs du Nord-Pas-de-Calais, 300 Juifs de la métropole lilloise, principalement des femmes et des enfants, sont regroupés en gare de triage de Fives. Une des femmes arrêtées demande à un des cheminots présents de prendre en charge ses deux jeunes enfants. Celui-ci accepte. Spontanément, sans concertation, malgré les *Feldgendarmes*, d'autres cheminots interviennent à leur tour, conduisent des enfants vers les bâtiments administratifs du quai, les font sortir de la gare pour les confier à des proches et aux riverains présents à proximité. D'autres Juifs arrivés par un convoi venu de Lens peuvent aussi être pris en charge, mais l'opération de sauvetage doit s'interrompre. Au total, plusieurs dizaines de personnes, dont une majorité d'enfants, échappent à la déportation. Sur les 520 Juifs partis finalement de Fives pour Malines, puis déportés à Auschwitz par le convoi 10, seuls une douzaine sont toujours vivants en 1945.

S'ÉVADER PENDANT LA DÉPORTATION

Beaucoup de déportés espèrent s'évader durant le transport. Les Allemands le savent et ne manquent pas de les menacer avant leur embarquement dans les wagons. Dans le cas de plusieurs convois de Juifs de France, des gendarmes français sont présents jusqu'à la frontière franco-allemande, en plus des gardes allemands qui continuent jusqu'à destination. Des inspections sont effectuées avant le départ et au cours du voyage. Quand un projet d'évasion a été repéré, quand une évasion a été constatée, les Allemands peuvent réagir avec brutalité : les occupants des wagons concernés peuvent être transférés dans les autres wagons déjà surchargés d'hommes, des déportés peuvent être exécutés au hasard pour créer un climat de dissuasion par la terreur.

Les candidats à l'évasion savent qu'ils doivent tenter leur chance avant de franchir la frontière, car il sera plus facile de trouver du soutien ou de se fondre dans la population française. Parfois, ils ont pu bénéficier de la complicité de cheminots qui avaient cachés des outils dans les wagons ou descellés des planches. Le plus souvent, les détenus résolus à s'échapper se débrouillent avec le peu qu'ils ont pour s'attaquer à la paroi, au plancher ou aux rares ouvertures des wagons en bois. Ils doivent aussi compter sur l'opposition de certains déportés inquiets des représailles éventuelles.

Les détenus qui ont choisi de sauter du train en marche attendent que le convoi ralentisse pour limiter le risque de blessure et opèrent si possible la nuit pour plus de discrétion. Ceux qui préfèrent saisir l'occasion

■ FOCUS

Les évasions des ghettos d'Europe de l'Est

Les Juifs enfermés dans des ghettos très surveillés ont peu d'espoir d'en sortir. Les conditions de vie sont très éprouvantes physiquement et psychologiquement : les Juifs sont épuisés par les privations, par la promiscuité, par les maladies, par le travail forcé. L'obsession est d'abord de survivre, de ne pas être considéré comme inutile et risqué d'être sélectionné pour un convoi de déportation.

Des dizaines de milliers de Juifs tentent malgré tout de s'enfuir des ghettos. Beaucoup sont repris car les autorités allemandes lancent immédiatement une traque et incitent la population locale à les dénoncer par antisémitisme ou pour toucher une récompense.

Des évadés se cachent chez des non-Juifs solidaires et courageux. La plupart se réfugient dans les zones forestières, pour rejoindre les groupes de partisans : sur 300 jeunes sortis du ghetto de Kovno en Lituanie en 1943 et intégrés aux partisans, 70 trouvent la mort avant la libération.

Dans certains ghettos, les Juifs veulent se battre sur place. Quand ils en ont la possibilité, les membres de la résistance juive organisent des soulèvements armés. À Varsovie, en janvier 1943, un premier soulèvement interrompt les déportations vers le centre de mise à mort de Treblinka. Les Allemands décident alors de liquider le ghetto mais, le 19 avril, ils doivent faire face à la révolte de quelques centaines de combattants déterminés. Le soulèvement est écrasé le 16 mai. Les Juifs capturés sont déportés. Seuls quelques dizaines d'autres parviennent à s'échapper du ghetto, avant sa destruction totale.

D'autres révoltes éclatent à Vilno, Bialystok, Czeszochowa, et dans plusieurs autres ghettos plus petits, toutes violemment réprimées. En août 1944, les nazis achevèrent la destruction du dernier grand ghetto, celui de Lodz.

d'un arrêt font montre de la même témérité. En effet, les gardes sont généralement vigilants et n'hésitent pas à tirer sur les fugitifs à leur portée. La traque est immédiatement lancée dès l'évasion repérée. Les évadés ne parviennent pas tous à échapper à leurs poursuivants. Certains sont abattus. Beaucoup sont capturés, le plus souvent intégrés dans un nouveau convoi de déportation.

Malgré la prise de risque énorme, des évasions sont signalées dans la plupart des transports. Quelques détenus parviennent à s'échapper du convoi du 6 juillet 1942 à destination d'Auschwitz. De juin 1943 à janvier 1944, des évasions ont lieu dans tous les grands convois partis de Compiègne pour Buchenwald : en juin, 36 déportés s'évadent, 30 autres en septembre, 23 encore en octobre et 43 autres en décembre. Ils sont encore 28 en janvier. Ces chiffres ne doivent cependant pas faire illusion. Dans ces sept convois emmenant près de 8 350 hommes à Buchenwald, seuls 150 sont parvenus à se soustraire à la déportation, soit moins de 2%.

Le 20 novembre 1943, les 14 hommes impliqués dans le creusement du tunnel de Drancy sont intégrés aux 1 201 déportés du convoi 62 à destination d'Auschwitz. Ils se retrouvent tous dans le même wagon. Résolus à s'évader, ils parviennent à dégager une ouverture et à sauter du train près de Bar-le-Duc. Un seul des évadés est repris.

Dans la nuit du 4 au 5 juin 1944, 45 déportés d'un convoi à destination de Neuengamme parviennent à sauter d'un wagon entre Châlons-en-Champagne et Vitry-le-François. Un seul des évadés est repris.

Le convoi qui compte le plus d'évasions est un transport qui part de Toulouse le 3 juillet 1944, pour Angoulême puis Paris, avant de rejoindre l'Allemagne. La voie vers Angoulême étant bloquée, le train doit finale-

ment revenir sur Bordeaux où, du 12 juillet au 9 août, les hommes sont internés dans la synagogue et les femmes dans une caserne. Le convoi est reformé et repart pour Toulouse, avant de s'engager dans la vallée du Rhône. Il doit fréquemment s'arrêter du fait des coupures sur la voie. Le 18 août, les détenus doivent faire à pied un transbordement de la gare de Roquemaure à celle de Sorgues (Vaucluse). Plusieurs s'évadent alors. Le transport continue sa route, mais près de 160 déportés manquent à l'appel à l'arrivée à Dachau le 28 août. Sa longue errance en France lui vaut le surnom de « Train fantôme ».



Mémorial du Train fantôme à Sorgues (Vaucluse), inauguré en 1991.
Droits réservés.

RÉSISTER DANS LES CAMPS DE CONCENTRATION

RESTER EN VIE

Le système concentrationnaire est pensé pour briser physiquement les détenus. Les déportés peuvent être blessés par les coups qu'on leur inflige pour n'importe quel motif, et du fait des conditions de travail qu'on leur impose. Ils peuvent tomber malades à cause des conditions de vie du camp : la sous-alimentation, la rareté de l'eau, le manque général d'hygiène, la dureté du climat et l'entassement des détenus affaiblissent les organismes et favorisent la propagation de la dysenterie, du typhus ou de la tuberculose.

Se nourrir est une obsession pour les déportés. Les rations sont insuffisantes ; il faut les faire durer sans risquer un vol. Certains détenus tentent de compléter leur ration en participant au marché noir du camp, mais encore faut-il avoir quelque chose à « organiser », autrement dit à échanger, selon la terminologie concentrationnaire. Être affecté dans un *Kommando* peut parfois offrir des opportunités.

Les déportés tentent donc autant qu'ils le peuvent de limiter l'épuisement de leurs forces. Toutes les occasions sont bonnes pour en faire le moins possible, mais le risque est d'être accusé de vouloir saboter le travail et d'être puni, jusqu'à risquer la mort.

Quand ils sont blessés ou tombent malades, les déportés peuvent être envoyés au *Revier*, à l'infirmerie du camp, ou ce qui en tient lieu.

ÊTRE SOLIDAIRE

Le système concentrationnaire vise également à briser moralement les détenus en refusant de leur reconnaître leur dignité et leur humanité. Réduits à de simples matricules, transformés physiquement par la coupe de la chevelure, par le port d'un uniforme de bagnard ou de vêtements dépareillés, par l'amaigrissement dû à l'épuisement des réserves corporelles, contraints de faire des travaux pour lesquels ils n'ont souvent aucune disposition, obligés d'appliquer les ordres les plus absurdes des Kapos et des SS, les détenus peuvent sombrer rapidement dans le désespoir et le renoncement.

Tous les témoignages soulignent que l'isolement est la condition la plus difficile pour le déporté : se retrouver dans un camp ou une baraque sans compatriotes dont on parle la langue, ou être séparé de ses camarades par un transfert dans un autre *Kommando*, fait perdre ses repères et accentue la sensation de vulnérabilité. L'autre devient un ennemi potentiel et la peur un sentiment permanent et destructeur.

La résistance individuelle s'accompagne donc nécessairement d'une résistance collective, car l'estime de soi passe aussi par le regard et les gestes des autres détenus. Le camarade qui cède un peu de pain ou qui donne son bras lors d'un appel qui se prolonge prouve qu'on a encore sa place dans la communauté des vivants. Ces gestes fraternels redonnent confiance en autrui et en soi-même et, par conséquent, renforcent l'envie et la volonté de survivre.



Pendentif d'Élisabeth Friang au *Kommando* de Zwodau, constitué d'une croix chrétienne, d'une croix de Lorraine et d'une mandorle avec le portrait de la Vierge, réalisé à partir de bouts de plastique de récupération, sans date. Musée de la Résistance nationale, fonds Élisabeth Friang (Brigitte), 2015.29.

RESTER DES ÊTRES HUMAINS

Le sentiment d'être un homme et de pouvoir le rester est indispensable à la survie. La résistance morale passe par des comportements et des actes théoriquement interdits par le règlement du camp ou par le détournement de ce qui est autorisé.

Ainsi, si dans l'enfer concentrationnaire certains détenus perdent la foi, les plus croyants trouvent dans la prière un refuge et un réconfort. Pour affirmer leur conviction, certains conservent, récupèrent ou fabriquent des objets de culte.

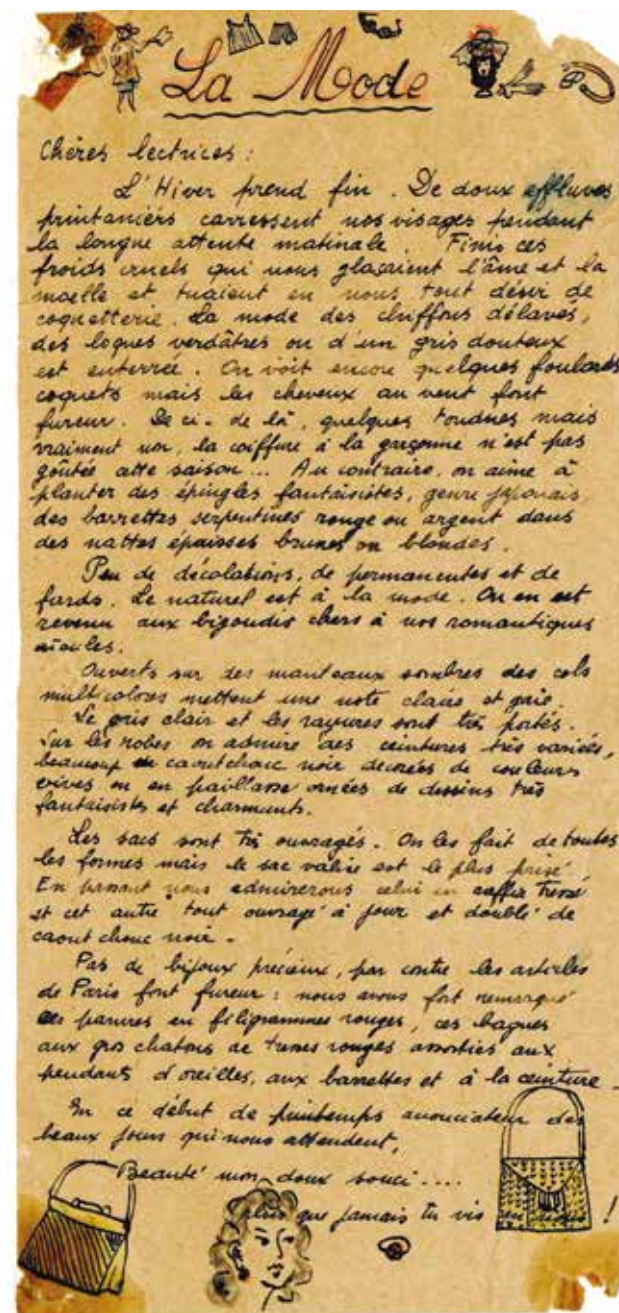
Rester humain, dans un univers qui impose d'accorder une place vitale aux choses matérielles, c'est parvenir à consacrer une partie de son énergie à des activités qui ne sont pas essentielles, c'est continuer de penser et s'évader, au moins par l'esprit.

■ FOCUS

Dessiner pour résister

Dès qu'ils en ont l'opportunité, des déportés tentent de retrouver un sentiment de liberté par la création artistique. Pratique interdite et rendue presque impossible par le dénuement matériel des détenus, elle trouve pourtant des temps et des lieux d'expression plus ou moins clandestins. La pratique du dessin en est une illustration.

Les SS et les Kapos qui apprennent que tel ou tel détenu a des talents de dessinateur peuvent lui demander de réaliser diverses productions plus ou moins artistiques, le plus souvent en échange d'avantages en nature que les plus généreux partagent aussitôt avec leurs camarades. Parallèlement, une production clandestine se développe qui nécessite de détourner du papier et des crayons, dont la possession est théoriquement interdite. Les dessinateurs réalisent des croquis du camp, de ses activités et de sa population. Ces dessins deviennent parfois des œuvres abouties quand il s'agit de faire le portrait d'un camarade et que les conditions sont favorables. Ils prennent aussi la forme de caricatures, l'humour devenant le moyen d'établir un peu de distance avec le quotidien du camp et de le rendre, pendant quelques instants, moins insupportable. Ces dessins peuvent être produits pour soi-même mais, le plus souvent, ils sont montrés à quelques camarades. Parfois, ils sont affichés sur un mur à l'intérieur du Block, à l'occasion de l'un des rares moments de repos, afin que tous les détenus de la baraque en profitent.



Éléments du journal mural réalisé clandestinement par Lise Ricol et ses camarades au Kommando Hasag, décembre 1944. Musée de la Résistance nationale, fonds Lise Ricol-London, 2012.

ENTRER DANS L'ADMINISTRATION DES CAMPS

Les SS ont confié à certains détenus une partie de l'administration du camp. Ils ont nommé des doyens de camp (*Lagerälteste*), des doyens de *Block* (*Blockälteste*), des chefs de *Kommando* de travail (Kapos). Tous sont assistés de subalternes et de secrétaires. Les SS désignent le plus souvent à ces postes de fonctionnaires des détenus de droit commun (au triangle vert) qu'ils pensent pouvoir contrôler plus facilement en leur accordant des privilèges. Les SS pensent, non sans raison, que les détenus de droit commun n'hésiteront pas, afin de conserver les privilèges accordés, à user de toute la violence nécessaire pour imposer leur autorité aux autres détenus, en particulier aux détenus politiques (au triangle rouge).

Les détenus de droit commun montrent rapidement leurs limites. Certains détenus politiques s'avèrent plus compétents pour diriger l'administration des camps, devenue très bureaucratique avec l'augmentation des effectifs, et pour surveiller les *Kommandos* dont la main-d'œuvre doit être en mesure d'effectuer un travail réellement productif. La position acquise par ces détenus politiques reste cependant précaire. Afin d'éviter qu'ils acquièrent trop d'importance et d'influence, les SS procèdent à des remplacements fréquents et arbitraires.

■ F O C U S

Comprendre, pour témoigner et conserver les preuves

À Ravensbrück, Germaine Tillon applique son savoir d'ethnologue pour analyser et décrypter les processus criminels mis en œuvre par les SS. Avec ses camarades, elle en tire une opérette, *Le Verfügbar aux Enfers*, créée et interprétée clandestinement dans le camp, pour moquer l'ordre SS et surmonter la peur.

À Neuengamme et à Buchenwald, David Rousset est aussi un observateur de « l'univers concentrationnaire », titre de son ouvrage publié en 1946. L'Allemand Eugen Kogon et l'Autrichien Herman Langbein s'appuient sur leur connaissance du fonctionnement de l'administration des camps pour devenir les historiens du système concentrationnaire dès l'immédiat après-guerre.

La possibilité de témoigner n'est pas suffisante. Certains déportés veulent pouvoir conserver les preuves des crimes commis. À Mauthausen, des détenus espagnols travaillant au laboratoire photographique du camp parviennent à détourner des milliers de clichés, sortis du camp et cachés avec la complicité d'une famille autrichienne. À Buchenwald, Georges Angéli, qui occupe la même fonction, cache des doubles des négatifs produits par les SS et parvient à réaliser des clichés clandestins en juin 1944. Il peut conserver tous ces documents jusqu'à la libération du camp.

ORGANISER LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

Les postes de fonctionnaires sont d'abord attribués à des détenus politiques allemands ou autrichiens, avec lesquels les SS ont plus de facilité à communiquer. Ces détenus tentent de profiter de leur position pour mettre en place les premières organisations de résistance à l'intérieur des camps.

Malgré une méfiance initiale, entretenue par les SS qui cherchent à diviser pour mieux diriger, des rapprochements finissent par avoir lieu entre les différents groupes nationaux d'Europe présents dans les camps. Dans les circonstances les plus favorables, quand la confiance est établie et que les détenus restent suffisamment longtemps dans le camp, des organisations internationales sont mises en place dans la clandestinité. C'est le cas à Buchenwald, à Dachau, à Mauthausen ou à Auschwitz. Les responsabilités sont réparties après d'âpres négociations.

Le contrôle de l'administration permet de contrer autant que possible l'action des SS. Des détenus ont cependant pu reprocher aux détenus fonctionnaires membres des organisations clandestines, notamment communistes, de protéger certains déportés au détriment des autres. C'est oublier que les détenus fonctionnaires ne sont pas à l'origine des règles qu'ils ont la charge d'appliquer et qu'ils n'envoient personne à la mort, mais tentent d'abord de sauver les hommes ou les femmes qu'ils connaissent.



Dessin d'Odette Elina, « Le soir, au block 4 dit de repos », septembre 1944. Des détenues se sont regroupées autour du poêle après la journée de travail. Dessin réalisé au retour d'Auschwitz. Musée de la Résistance nationale, fonds Odette Elina-Gruffy et Jean-Louis Gruffy, 1987.

TÉMOIGNAGE

RALENTIR LA PRODUCTION AU CAMP DE RAVENSBRÜCK

« Plutôt [...] que le sabotage des machines, presque impossible, notre objectif était de ralentir leur rythme ou en tout cas la production, et faute de les détériorer, de détériorer les produits fabriqués. C'était notre tâche quotidienne [...]

Nous avons donc essayé d'être intelligemment imbéciles et maladroites. Si travailler lentement, c'est ménager ses forces, travailler très lentement, surtout la nuit, exige un effort intense. Il faut penser sans cesse à ce qu'on fait, au lieu de laisser la machine et les mouvements suivre un rythme naturel, inventer toutes sortes de gestes inutiles, veiller à ne pas être surprise par une surveillante, à ne pas laisser surprendre une camarade. C'est irritant et épuisant. »

Extraits de *Amicale de Ravensbrück et Association des déportés et internés de la Résistance, Les Françaises à Ravensbrück*, Gallimard, 1965, pages 256-259.

Liste des déportés français radiés des convois en partance de Buchenwald. Association française Buchenwald-Dora et Kommandos.

SABOTER LA PRODUCTION

Certains déportés ne se contentent pas d'éviter le travail. Ils veulent porter réellement atteinte à la production. La tâche n'est pas évidente car les contrôles sont nombreux. Cependant, les SS comme les Kapos n'ont pas forcément les compétences pour estimer si un travail a été bien fait ou non.

Sur les chantiers ou dans les ateliers, les déportés essaient avec beaucoup de prudence et d'imagination de défaire ce qui a été fait ou de mal faire ce qui est demandé. Les témoignages laissés après-guerre révèlent que partout des actions individuelles et collectives ont été tentées. Elles sont aussi variées que les tâches confiées aux détenus.

L'impact réel du sabotage dans les multiples *Kommandos* est difficile à mesurer, mais l'acte de saboter est important en ce qu'il permet de matérialiser la volonté de continuer la lutte. Réduits à l'obéissance et à l'humiliation permanente, les déportés retrouvent une part de liberté et de fierté dans le fait de nuire à leurs oppresseurs. ●

liste des français radiés du transport du 10 février au 28 mars. Il s'agit en grande majorité de français non-écrits, qui ont été punis dans le grand camp. Les radiations ont été effectuées collectivement, sous la surveillance du collectif français.

12570	35	Boudet	29232	31	Malingreau
12572	42	Léonard	29570	40	Merguez
1976	15	Agazzi	29597	30	Proutault
2001	42	Talbot	29674	30	Mancé
2702	42	Pollet	30002	30	Le Pont
2703	30	Muray	30246	31	Boudet
2715	42	Mignon	30446	42	Wagner
2732	42	Machidon	30514	42	La Roux
4007	30	Guérin	30779	31	Lebel
5040	34	Pavot	30773	31	Reclercq
6972	42	Gravin	30788	45	Viellet
8714	31	Sedeno	30790	45	Molinet
9151	40	Fache	30987	45	Chavallier
9095	42	Voland	30987	31	Gilles
9534	42	Boudierman	31373	45	Bronn
9788	42	Bronn	31380	31	Lebel
10520	42	Pompeo	31402	31	Justelle
10525	42	Bogon	31680	31	Pommet
11974	42	Kohlmet	31783	31	Fénel
11987	31	Chomard	31922	26	Fénel
12076	42	La Remandrie	31949	34	Légit
12077	42	Calac	31955	31	Moriceau
13297	42	Lebellet	31935	42	Hard
20076	31	Classayre	31776	31	Royes
21275	37	Font	31204	42	Croquet
21257	31	Roy	31249	31	Milovine
21423	31	Estrie	31390	31	Brognet
21469	31	Toussaint	31516	31	Janetian (Munier)
21724	11	Malo	31528	31	Vraunet
28056	31	Secré	31869	10	Peysson
29383	42	Montant	40904	26	Bladon
29693	31	Fallinet	42361	42	Gallonet
29724	31	Mignon	42312	26	Passon
29794	31	Beaufils	42409	30	Fénel
29795	31	Potterelle	42442	26	Fénel
29803	31	Malo	42492	31	Baron
29944	19	Villegis	43231	14	Rébel

RÉSISTER DANS LES CENTRES DE MISE À MORT



Le camp de Treblinka en feu, photographie prise par un employé de la gare de chemin de fer située à 6 km, 2 août 1943. Institut historique juif à Varsovie, droits réservés.

ARRÊTER LA MACHINE À EXTERMINER

Dans les centres de mise à mort, les nazis ont besoin de personnel pour faire fonctionner les installations de gazage et pour trier les biens des victimes. Des déportés juifs sont ainsi maintenus en vie, au moins provisoirement, et sont intégrés dans ces équipes spéciales, les *Sonderkommandos*. Beaucoup ne peuvent le supporter et trouvent dans le suicide la seule issue possible. Cependant, certains refusent de céder au désespoir et envisagent la possibilité d'une révolte.

La première éclate à Treblinka le 2 août 1943. Une quinzaine de gardiens allemands et ukrainiens sont tués tandis que 150 des 700 travailleurs juifs du camp parviennent à prendre la fuite. La moitié sont repris et exécutés, mais l'incendie du camp par les détenus accélère sa fermeture.

La seconde révolte touche le camp de Sobibor. Le 14 octobre 1943, des détenus se procurent des armes blanches et une dizaine de gardiens allemands et ukrainiens sont exécutés avant que l'alerte ne soit donnée. Une dizaine d'autres sont tués dans les combats qui suivent. La moitié des 600 détenus du « camp de travail » de Sobibor passent les barbelés. Ceux qui restent sont tués. Une centaine d'évadés parviennent à échapper à la traque et une trentaine sont encore en vie à la fin de la guerre. Le camp est fermé et les installations sont démontées quelques semaines après le soulèvement.

La révolte du 7 octobre 1944 du *Sonderkommando* d'Auschwitz-Birkenau intervient au moment où les SS ont commencé à éliminer ses membres. Les détenus mettent le feu au *Krematorium* IV. Le soulèvement s'étend au *Krematorium* II, mais les gardiens SS mènent une répression

■ FOCUS

Bombarder Auschwitz ?

Dès 1941, suite aux informations transmises par les organisations de la résistance polonaise, le gouvernement polonais en exil demande au gouvernement britannique de procéder à des bombardements sur le camp central d'Auschwitz. Les Britanniques refusent. Un projet d'évasion massive couplé avec un bombardement du camp est envisagé en août 1943 puis finalement abandonné. En juin 1944, suite aux informations sur l'extermination en cours des Juifs hongrois, un appel est lancé pour bombarder le centre de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau et les voies ferrées qui y conduisent, resté sans suite.

Les Britanniques et les Américains préfèrent concentrer leurs efforts sur les objectifs militaires pour accélérer la fin de la guerre. D'avril 1944 à janvier 1945, plusieurs missions de reconnaissance aérienne photographient le complexe d'Auschwitz en prévision des bombardements des installations industrielles. Le camp de Birkenau apparaît sur les clichés mais c'est l'usine de Monowitz-Buna qui intéresse les militaires. Elle sera bombardée à plusieurs reprises.

Manuscrit de Zalmen Gradowski, membre du *Sonderkommando* d'Auschwitz, enfoui près de *Krematorium III* et retrouvé en mars 1945.

Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, droits réservés.



implacable. Près de 450 révoltés sont tués lors des combats ou lors de la chasse à l'homme lancée pour capturer les évadés, mais la destruction du *Krematorium IV* annonce l'arrêt de l'extermination par gazage et le démantèlement des installations.

La plupart des 420 membres du *Sonderkommando* survivants sont éliminés en plusieurs vagues. Le 6 janvier 1945, quatre femmes travaillant à l'usine Union-Werke qui ont fourni des explosifs avant la révolte sont exécutées devant les autres détenues. Le 18 janvier, les derniers détenus en vie du *Sonderkommando* quittent Auschwitz lors de l'évacuation du camp. Certains réussissent à s'évader, les autres parviennent à se dissimuler parmi la masse des déportés. Seules quelques dizaines d'entre eux sont encore vivants à la fin de la guerre.

FAIRE SAVOIR

À Auschwitz-Birkenau, en 1943 et 1944, des détenus du *Sonderkommando* parviennent à rédiger des textes décrivant les gazages et à les enfouir à proximité des *Krematoriums*. Récupérés après la libération, ces « voix sous la cendre », comme on les a désignés, sont des témoignages implacables, écrits par des détenus ne voulant pas disparaître sans avoir décrit et dénoncé pour la postérité ce qu'ils voient et ce à quoi ils doivent participer. S'ils ne peuvent arrêter les massacres, ces messages pour l'avenir doivent permettre de condamner les responsables des tueries.

Vera Foltynova, une détenue tchèque travaillant au service des bâtiments d'Auschwitz, parvient à recopier dans des conditions très précaires les plans d'un des *Krematoriums* de Birkenau et à les faire sortir du camp jusqu'en Tchécoslovaquie. Otto Wolken, médecin juif autrichien détenu à Auschwitz-Birkenau recense les arrivées de convois et les gazages. Il enterre ces documents peu avant l'évacuation du camp.

Au printemps 1944, les Juifs tchèques Rudolf Vrba et Alfred Wetzler réussissent à s'évader du camp d'Auschwitz-Birkenau grâce à la résistance intérieure du camp. Ils gagnent la Slovaquie avec des informations très précises sur les gazages de masse. Ils sont rejoints par deux autres évadés juifs d'Auschwitz-Birkenau qui confirment l'extermination en cours des Juifs de Hongrie. Les révélations du « rapport sur Auschwitz » sont envoyées à Berne en Suisse puis télégraphiées à Londres et Washington. Le gouvernement hongrois subit alors des pressions de la part des gouvernements alliés : il annonce aux Allemands qu'il cesse de participer aux déportations, impossibles sans son implication. Près de 440 000 Juifs

hongrois ont été déportés de mai à juillet 1944, près de 365 000 ont été assassinés. Les 170 000 Juifs qui vivent encore à Budapest sont sauvés par l'interruption des transports vers Auschwitz.

En août 1944, toujours à Auschwitz-Birkenau, cinq détenus du *Sonderkommando* réussissent à prendre quatre photographies à proximité du *Krematorium V*. Ces images clandestines réalisées au mépris du danger sont ensuite sorties du camp et transmises à la Résistance polonaise à Cracovie.



RETROUVER LA LIBERTÉ

■ FOCUS

Le sort des détenus juifs

La progression des troupes soviétiques et l'évacuation des camps de l'Est sont une catastrophe pour les Juifs encore en vie, qui sont évacués vers les camps de l'Ouest. Les rescapés des « marches de la mort » y arrivent dans un état de délabrement physique qui choque les détenus. Les organisations de résistance tentent d'apporter de l'aide.

L'avancée des troupes alliées en Allemagne entraîne à son tour l'évacuation des camps de l'Ouest. Le camp de Bergen-Belsen est le réceptacle de nombre de ces convois d'affamés et un véritable mouoir. Dans ce chaos général, les Juifs doivent errer avec les autres détenus de camp en camp. Dans un climat de déroute qui exacerbe les envies de vengeance de la part des SS, les Juifs sont assassinés en grand nombre sur les routes. Lorsque des détenus juifs parviennent à s'échapper, ils doivent faire face à l'antisémitisme d'une population allemande endoctrinée. Certains meurent alors qu'ils pensaient avoir retrouvé la liberté.

Les détenus juifs libérés par l'arrivée des troupes alliées et soviétiques ne sont que les rares survivants des communautés juives d'Europe décimées par le génocide organisé par les nazis. Ces hommes, ces femmes et ces enfants doivent d'être encore en vie à la chance, mais aussi à leur volonté de tenir et à l'humanité de ceux qui, refusant l'antisémitisme, leur sont venus en aide.



Carte de la progression des Alliés en Europe réalisée par des déportées de Ravensbrück, printemps 1945. À partir des informations qui circulent dans le camp, Marie-Jo Chombart de Lauwe et ses camarades réalisent une carte leur permettant de garder l'espoir d'une libération prochaine.

Collection particulière.

S'ÉVADER

Le camp de concentration est un lieu duquel les détenus ne doivent pas pouvoir sortir. Les clôtures de fil de fer barbelé électrifiées, souvent doublées par une zone minée, et la surveillance des gardiens en armes depuis les miradors doivent empêcher toute fuite.

Malgré les difficultés, des détenus élaborent des projets d'évasion. La décision est souvent individuelle mais sa réalisation demande des complicités pour obtenir les informations ou les moyens matériels nécessaires. Le risque est d'être dénoncé. Généralement, ceux qui réussissent connaissent la région où se trouve le camp et ont des contacts à l'extérieur.

Les évadés repris sont ramenés au camp et, dans presque tous les cas, exécutés par pendaison après avoir subi les pires tortures pour leur faire avouer les conditions de leur évasion et les éventuelles complicités à l'intérieur du camp. Ce spectacle est particulièrement éprouvant pour les détenus qui doivent y assister et qui voient se dissiper un peu plus l'espoir de s'en sortir vivant.

Malgré tout, des détenus tentent leur chance. Il est difficile de fournir des données chiffrées globales. En effet, beaucoup d'assassinats sont perpétrés dans les camps au nom de prétendues tentatives d'évasion. Selon les témoignages des détenus, les évasions demeurent très rares jusqu'en 1943 à Dachau, à Buchenwald, à Mauthausen, à Sachsenhausen. Elles sont de plus en plus nombreuses par la suite, sans dépasser les quelques centaines, principalement en 1945. À partir de 1944, les évasions réussies l'emportent sur celles qui échouent car la multiplication des *Kommandos* extérieurs, moins surveillés, et la désorganisation générale des derniers mois, notamment lors des évacuations, procurent des opportunités qui n'existaient pas auparavant.



Détenus lors d'une des marches d'évacuation de Dachau, Grünwald (Allemagne), le 29 avril 1945. Yad Vashem, droits réservés.



La France libre, organe des libérés de Buchenwald, 20 avril 1945.
Le journal reprend le texte du serment prononcé par les survivants le 19 avril sur la place d'appel du camp libéré.
Musée de la Résistance nationale.

PRÉPARER L'INSURRECTION LIBÉRATRICE

À mesure que la résistance se structure à l'intérieur des camps, la possibilité d'un soulèvement libérateur est envisagée. À Buchenwald, dès septembre 1944, la résistance clandestine se dote d'un Comité militaire international et commence à rassembler des armes sorties pièce par pièce de l'usine d'armement du camp. À Mauthausen, les républicains espagnols mettent sur pied un groupe armé dès la fin 1943 qui dispose seulement d'un revolver, de quelques munitions et d'une grenade.

L'idée de révolte fait toutefois débat entre les partisans d'une insurrection libératrice et ceux qui veulent attendre l'arrivée des troupes alliées. Pour les premiers, attendre c'est laisser les SS décider et leur permettre de perpétrer de nouveaux crimes ; pour les seconds, passer à la lutte armée, c'est prendre le risque de déclencher une répression violente.

En avril 1945, des rumeurs d'extermination circulent dans tous les camps. Pourtant, très peu connaissent une insurrection, sans doute parce que l'évacuation de nombreux camps disperse les hommes et casse les organisations de résistance patiemment constituées. De plus, l'arrivée massive de détenus des camps évacués impose de reconsidérer les conditions d'un soulèvement.

À Buchenwald, le 11 avril au matin, alors que les évacuations continuent et que les SS ont exécuté une soixantaine de détenus dans la nuit, le Comité militaire international donne l'ordre de sortir les armes et de les distribuer. Alors que les premiers chars américains arrivent près du camp, l'ordre d'insurrection est lancé. Les insurgés font près de 200 SS prisonniers. À Mauthausen, trois convois de la Croix-Rouge ont réussi à évacuer vers la Suisse plusieurs centaines de déportés, parmi lesquels beaucoup de Français. Les SS quittent le camp le 3 mai, mais la garde est confiée à des policiers viennois qui refusent de négocier avec les détenus. Le 5 mai, lorsqu'un détachement d'une unité américaine rentre dans le camp, le Comité international prend en charge l'ordre et la sécurité.

Après la libération, les autorités alliées organisent le rapatriement des survivants, non sans difficultés. Les déportés sont noyés dans la masse des prisonniers de guerre et des requis du travail forcé ou obligatoire. L'état de faiblesse de la plupart des rescapés les rend cependant prioritaires. Certains qui auraient pu être rapatriés rapidement choisissent de rester sur place afin d'assister leurs camarades encore intransportables. ●

REVIVRE

Pour les déportés rentrés en France, le retour au pays est un retour à la vie, souvent difficile. Cela commence d'abord par la reconstruction des corps abimés par des mois ou des années de privations et de violences. Le dévouement de médecins et de proches permet de surmonter cette période souvent pénible. La famille a un rôle fondamental, pour celles et ceux qui ont la chance de retrouver les leurs. Pour beaucoup des rares déportés juifs revenus, la découverte de la disparition de la plupart de leurs proches est un choc supplémentaire.

Dès le retour, les déportés fondent des amicales de camp pour maintenir et entretenir l'esprit d'entraide. La création de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes) et la FNDIR (Fédération nationale des déportés et internés de la Résistance) visent davantage à défendre les intérêts des déportés, revenus fragilisés. La

revendication d'un statut du déporté est une préoccupation vitale pour les rescapés et pour les familles de disparus, qui doit assurer aux survivants, aux veuves et aux orphelins de quoi se soigner et de quoi vivre correctement. Des discussions opposent certains déportés pour fait de résistance aux autres déportés sur le fait de savoir si le statut doit être unique ou s'il doit différencier les catégories, selon les motifs de déportation. Finalement, les déportés résistants sont distingués des déportés politiques.

Pour tous les déportés cependant, la Déportation a d'abord été une expérience commune qui les a rassemblés, au-delà des divisions liées aux engagements de chacun après-guerre. Cette expérience partagée a contribué à maintenir des contacts et des complicités au-delà des divergences, notamment politiques, quand il s'est agi d'entretenir le souvenir de la Déportation.

Résister à la Déportation, c'est s'efforcer d'entretenir l'esprit de fraternité des camps. ●



Un déporté à l'aéroport du Bourget à son retour de déportation, 22 avril 1945. Musée de l'Air et de l'Espace, aéroport Paris-Le Bourget, droits réservés.

TÉMOIGNER



David Rousset,
L'univers concentrationnaire,
Éditions du Pavois, 1946.
Musée de la résistance nationale.

Dès la fin des camps et avant même de revenir, certains rescapés veulent raconter ce qu'ils ont vécu. Ils répondent aux questions des reporters, tel Edmond Michelet interrogés devant les caméras des actualités cinématographiques à Dachau. D'autres, tel Pierre-Serge Choumoff, participent à Mauthausen à la récupération des documents compromettant qui n'ont pas été détruits par les SS.

La presse locale et nationale rend compte du retour des déportés et publient des articles à partir de leurs témoignages, illustrés à partir des photographies prises lors de la découverte des camps ou rapportées par quelques rescapés, notamment Francisco Boix. La grande exposition *Crimes hitlériens*, ouverte à Paris en juin 1945, accorde une place importante à la déportation et au système concentrationnaire.

Des rescapés commencent à mettre par écrit leurs souvenirs. La plupart le font pour tenter d'évacuer par les mots le traumatisme de ce qu'ils ont vécu. Ces récits pourront être publiés plus tard, du vivant ou après le décès du déporté. D'autres rescapés, qui en ont l'opportunité, font paraître leur témoignage peu après leur retour, avec le soutien d'éditeurs nationaux ou locaux.

La volonté de témoigner trouve un prolongement logique lors des procès qui se tiennent après les enquêtes de plusieurs commissions où des déportés ont été auditionnés. Les associations désignent parmi elles celles et ceux qui porteront la parole de tous, rescapés comme disparus. Au procès de Nuremberg, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Maurice Lampe figurent parmi les témoins interrogés. Les associations donnent un large écho à leurs interventions. Lors des procès des personnels des camps de concentration, des déportés sont convoqués comme témoins à charge. Les verdicts suscitent souvent la déception voire la colère car les peines semblent parfois bien faibles par rapport aux crimes reprochés aux accusés. Les déportés se sont mobilisés à l'occasion de tous les procès d'après-guerre contre les criminels nazis et leurs complices. Ils le devaient à leurs camarades disparus.

Résister à la Déportation, c'est faire que la force du droit finisse par l'emporter sur la terreur arbitraire. ●



Denise Vernay et Léon Zyguet intervenant devant
des élèves à Créteil, dans le cadre du CNRD 2012.
Réseau Canopé / Musée de la Résistance nationale,
2011.

ENTREtenir LA MÉMOIRE ET TRAVAILLER L'HISTOIRE

Dès leur retour, les rescapés veillent à entretenir le souvenir de leurs camarades disparus. Ils sont à l'initiative de plaques et de stèles, puis de monuments, spécifiques à la Déportation. Cette mémoire est le plus souvent locale, au niveau communal d'abord, mais aussi départemental.

À Paris, le cimetière du Père-Lachaise devient un lieu de commémoration de la Déportation. Après l'Amicale d'Auschwitz et celle de Neuengamme en 1949, d'autres amicales et associations d'anciens déportés obtiennent l'érection d'un monument commémoratif. La mémoire de la Déportation est portée au niveau national par le Mémorial de la Déportation sur le site du camp de Natzweiler-Struthof inauguré en 1960, puis par le Mémorial des martyrs de la Déportation sur l'île de la Cité à Paris, inauguré en 1962. L'inscription dans la pierre de la mémoire de la déportation des Juifs de France est à la fois plus précoce et plus tardive. Si le Mémorial du Martyr juif inconnu est inauguré dès 1956, le Mémorial national du camp de Drancy ne l'est qu'en 1976.

Par l'intermédiaire des comités internationaux des amicales de camp, les déportés se sont aussi beaucoup investis dans la réalisation des mémoriaux sur les sites des camps de concentration, acceptant de travailler avec des interlocuteurs allemands et autrichiens. C'est le cas notamment à Buchenwald, à Mauthausen, à Dachau, à Neuengamme, à Auschwitz-Birkenau.

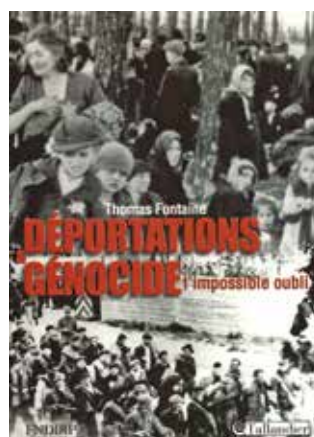
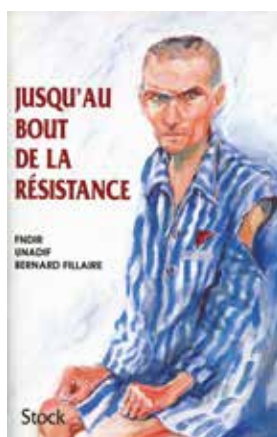
Les déportés et les familles des disparus se mobilisent également pour obtenir la création de lieux d'histoire, soit sur les sites où elle s'est déroulée, soit dans des établissements à vocation scientifique et culturelle. Le premier musée qui donne une large place à la Déportation est celui de Besançon, inauguré en 1971, porté par sa première directrice Denise Lorach, elle-même ancienne déportée.

Les déportés sont parmi les premiers à faire l'histoire de la Déportation, et pendant des années ils seront presque les seuls : la première thèse consacrée au système concentrationnaire nazi n'est soutenue en France qu'en 1968. Si des déportés ont produit les premières analyses du système concentrationnaire, tel David Rousset en France ou Eugen Kogon en Allemagne, les organisations d'anciens déportés, et leurs publications, ont joué un rôle fondamental : en donnant la parole aux rescapés, en s'impliquant dans les procès, en relayant les avancées de la recherche, elles ont contribué à la fabrication de l'histoire de

Les fédérations d'anciens déportés ou la Fondation pour la Mémoire de la Shoah publient régulièrement des récits de vie et des recueils de témoignages, ainsi que des manuels à destination de la communauté scolaire.

Bernard Fillaire, *Jusqu'au bout de la Résistance*, FNDIR-UNADIF/Stock, 1997 ; Thomas Fontaine, *Déportations et génocide. L'impossible oubli*, FNDIRP/Tallandier, 2009.

Droits réservés.





Timbre commémoratif du 25^e anniversaire de la libération des camps, 1970.
Droits réservés.

■ F O C U S

La Journée nationale du Souvenir de la Déportation

L'approche du 10^e anniversaire de la libération des camps nazis réactive le souvenir de la Déportation chez les rescapés et les familles de disparus. À cette époque, nombreux sont les anciens résistants et déportés résistants à siéger dans les assemblées élues, au niveau local ou national, ou à occuper des postes de responsabilité au sein de l'État. Le 14 avril 1954, une loi votée à l'unanimité par le Parlement consacre le dernier dimanche d'avril comme « Journée nationale du Souvenir des victimes et héros de la Déportation ».

En 2002 est instaurée une Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité, commémorée le 27 janvier, date de la libération du camp d'Auschwitz-Birkenau. Le dernier dimanche d'avril demeure cependant la seule Journée nationale à rendre hommage à l'ensemble des victimes des camps nazis et à porter un message de l'ensemble des déportés survivants aux générations d'aujourd'hui.

Résister à la Déportation, c'est rendre l'oubli impossible.



Pose de la première pierre du Mémorial du Martyr juif inconnu, 17 mai 1953.
Mémorial de la Shoah.

la Déportation en France. Le travail pionnier des anciennes déportées de Ravensbrück donne naissance à la première étude scientifique sur la déportation partie de France dès 1946. Cette histoire est également prise en charge par d'autres structures plus institutionnelles, en particulier le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, animé par Henri Michel et par Olga Wormser-Migot pour ce qui est de la Déportation, ou le Centre de documentation juive contemporaine, animé par Léon Poliakov et Joseph Billig. Le Centre de documentation juive contemporaine, créé pendant la guerre, travaille activement à la connaissance des persécutions et Serge Klarsfeld, fils de déporté, publie le premier *Mémorial de la Déportation des Juifs de France* en 1978.

Les historiens ont ainsi souvent travaillé avec l'appui des déportés et de leurs organisations, non sans débats et contestations. Ils ont permis de mieux comprendre le caractère multiforme de la Déportation et les logiques en jeu dans les déportations de répression et d'extermination. Les déportés ont aussi soutenu l'entrée du sujet dans les programmes scolaires, multipliant tant qu'ils en étaient capables les interventions dans les établissements scolaires, notamment dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation.

Résister à la Déportation, c'est aussi accepter de transmettre, avec confiance, le relais aux jeunes générations. ●



Pour la plupart des déportés, le voyage en wagons de marchandises en bois fut la première confrontation avec l'univers concentrationnaire, une transition entre le monde d'avant et celui du camp. Ceux qui ont mis sur le papier leurs souvenirs, en écrivant ou en dessinant, ont évoqué l'entassement des corps, le sentiment d'étouffement, l'inquiétude et la peur.

C'est pourquoi, en France, en Europe et dans le monde, ces wagons, imposent leur silhouette à la fois banalement utilitaire et sinistrement symbolique sur les lieux qui portent la mémoire de la Déportation. À Malines ou à Drancy, à Washington ou à Jérusalem, à Auschwitz-Birkenau ou à Neuengamme, ils ont été installés sur une section de voie ferrée, dans une immobilité définitive.

Matérialisation de la Déportation, il symbolise aussi les rares tentatives d'évasions, comme à Langeais ou à Malines.

Michael Kenna, *Wagon*, Mittelbau-Dora, Allemagne, 1999

MRN/don de Michael Kenna, 2021

© Ministère de la Culture – MPP,
dist. RMN-GP

Dossier spécial du n° 248 de *Notre Musée*.

Dossier réalisé par Éric Brossard, agrégé d'histoire, professeur relais chargé de mission Histoire et Mémoire, conseiller pédagogique du Musée de la Résistance nationale, avec le concours de Thomas Fontaine, docteur en histoire, directeur des projets du Musée de la Résistance nationale

Directrice de publication : Lucienne Nayet

Graphiste : Olivier Umecker

Impression : Agéfim

Musée de la Résistance nationale

Parc Vercors

80 avenue Marx Dormoy

94500 Champigny-sur-Marne

www.musee-resistance.com

museeresistancenationale.sg@gmail.com



«NE JETEZ PAS CE JOURNAL, FAITES LE CIRCULER»